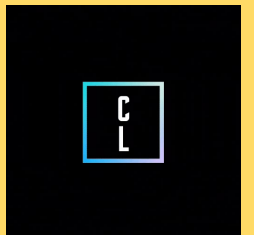


CARREAUX'LYNE

Toujours avec vous, toujours plus haut, toujours plus performant, voilà notre devise.

ainsi va l'auto-école CARREAUX'LYNE

Chez Carreaux'Lyne nous privilégions la qualité à la quantité.



En 1996, deux sœurs s'associent :

NATHALIE, monitrice auto-moto-remorque, scooter et CHRISTINE, secrétaire commerciale, créant l'auto-école "CARREAUX'LYNE"

UNE EQUIPE DE CHOC !!!

Au fil des années CARREAUX'LYNE a su s'entourer des meilleurs moniteurs à l'esprit "jeune et dynamique".

SERGE, moniteur expérimenté auto-moto-remorque, scooter, les a rejoint en 2002 puis a suivi LAURENCE en 2004, monitrice auto et pour terminer, REMY moniteur auto ayant complété l'équipe depuis 2017.

"CARREAUX'LYNE" vient tout simplement du nom de famille "CARREAUX" des deux créatrices de l'auto école puis l'ajout de "LYNE" pour le jeu de mots.

S.A.R.L. « CARREAUX'LYNE »

Les Tertiales Espace Philippa de Hainaut 154, Boulevard Harpignies – 59300 VALENCIENNES
07.88.20.04.42 – 06.71.08.32.65 - E-Mail : carreaux.lyne@yahoo.fr – Siret 40527158600019

Agrément Préfectoral E0305915450 – Code APE NAF 8553Z

Déclaration d'Activité de Prestataire de formation N° 31 59 08798 56

NOS FORMATIONS

PERMIS AM

14 ans

QUADRICYCLES LEGERS A MOTEUR

- Cylindrée ≤ 50 cm³
- Puissance ≤ 4 kw
- Vitesse ≤ 45 km/h
- Avoir l'ASSR 1 ou 2 ou l'ASR

PERMIS B

18 ANS

VEHICULES

- Véhicule ≤ 3500 kg
- 8 passagers (conducteur non compris)
- Remorque < 750 kg
- Avoir l'ASSR2 ou l'ASR

FILIERE TRADITIONNELLE

- Une formation de base de 20 heures minimum

FILIERE AAC : CONDUITE ACCOMPAGNEE

- Dès 15 ans
- Conduire avec un accompagnateur
- Totaliser 1 an minimum de conduite avec 3000 Km minimum
- 1 rendez-vous préalable
- 2 rendez-vous pédagogiques
- Permis dès 17 ans (si tous critères obtenus) mais conduite seul (e) à partir de 18 ans
- Réduction de la période probatoire à 2 ans

FILIERE CONDUITE SUPERVISEE

- A partir de 18 ans
- Conduire avec 1 accompagnateur
- 1 rendez-vous préalable

Critère – Label Qualité d'Etat des
Formations délivrées par les écoles de
Conduite.

S.A.R.L. « CARREAUX'LYNE »

Les Tertiales Espace Philippa de Hainaut 154, Boulevard Harpignies 59300 VALENCIENNES
07.88.20.04.42 – 06.71.08.32.65 – E-Mail : carreaux.lyne@yahoo.fr – Siret : 40527158600019

Agrément Préfectoral E0305915450 – Code APE NAF : 8553Z

Déclaration d'Activité de Prestataire de Formation N° 31 59 08798 59

NOS FORMATIONS

PERMIS AM
14 ANS

2 ROUES

- Cylindrée ≤ 50 cm³
- Puissance ≤ 4 kw
- Vitesse ≤ 45 km/h
- Avoir l'ASSR 1 ou 2 ou l'ASR

PERMIS A1
16 ANS

MOTOCYCLETTES 125 CM³ AVEC OU SANS SIDE-CAR

- Formation 20 heures minimum
- Cylindrée ≤ 125 cm³
- Puissance ≤ 11 kw
- Avoir l'ASSR 2 ou l'ASR

PERMIS A2
18 ANS

MOTOCYCLETTES AVEC OU SANS SIDE-CAR

- Formation 20 heures minimum
- Cylindrée supérieur 125 cm³
- Puissance ≤ 35 kw
- Avoir l'ASSR 2 ou l'ASR

A1 vers A2 18 ans Formation de 15 heures
Cylindrée + puissance idem ci-dessus

S.A.R.L. « CARREAUX'LYNE »

*Les Tertiales Espace Philippa de Hainaut 154 Boulevard Harpignies 59300 VALENCIENNES
07.88.20.04.42 – 06.71.08.32.65 – E-Mail : carreaux.lyne@yahoo .fr – Siret 40527158600019*

Agrément Préfectoral E0305915450 – Code APE NAF : 8553Z

Déclaration d'Activité de Prestataire de Formation N° 31 59 08798 59

NOS FORMATIONS

FORMATION EQUIVALENCE B/125

20 ANS

MOTOCYCLETTES 125 CM3 AVEC OU SANS SIDE-CAR

- Formation 7 heures
- Posséder le permis B depuis au moins 2 ans

FORMATION PASSERELLE

A2 VERS A

APRES 2 ANS A2

MOTOCYCLETTES AVEC OU SANS SIDE-CAR

- Formation 7 heures
- Puissance illimitée
- Avoir le permis A2 depuis au moins 2 ans

S.A.R.L. « CARREAUX'LYNE »

*Les Tertiales Espace Philippa de Hainaut 154, Boulevard Harpignies 59300 VALENCIENNES
07.88.20.04.42 – 06.71.08.32.65 – E-Mail : carreaux.lyne@yahoo.fr – Siret 40527158600019*

Agrément Préfectoral E0305915450 – Code APE NAF : 8553Z

Déclaration d'Activité de Prestataire de Formation N° 31 59 08798 59

PERMIS BE

18 ANS

- Remorque supérieure à 750 kg
- Somme des PTAC supérieure à 4250 kg
- Avoir permis B

FORMATION REMORQUE

APRES OBTENTION LABELLISATION AUTO-ECOLE

ATTESTATION B (96)

- Remorque supérieure à 750 kg
- Somme des PTAC supérieure à 3500 kg et \leq 4250 kg
- Avoir permis B
- Formation de 7 heures

**CARREAUX'LYNE PROMEUT LE RENDEZ-VOUS POST-PERMIS
POUR LES CONDUCTEURS NOVICES
(Voir affichage dans les locaux)**

Critère 1.5 – Label Qualité d'Etat pour les formations délivrées par les écoles de conduite.

S.A.R.L. « CARREAUX'LYNE »

Les Tertiales Espace Philippa de Hainaut 154, Boulevard Harpignies 59300 VALENCIENNES

Tél : 03.27.49.84.15 – 07.88.20.04.42 – 06.71.08.32.65

E-Mail : carreaux.lyne@yahoo.fr – Web : www.carreauxlyne.com

<https://auto-ecole.codesrousseau.fr/annuaire-auto-ecoles/valenciennes/auto-moto-ecole-carreaux-lyne/10610>

Agrément Préfectoral E0305915450 – Siret 40527158600019 – Code APE NAF 8553Z

Déclaration d'Activité de Prestataire de Formation N° 31 59 08798 59

NOS CONDITIONS DE REGLEMENT

PERMIS DE CONDUIRE CATEGORIE B (VOITURE)

Formation traditionnelle, apprentissage anticipé de la conduite, conduite supervisée

- Au comptant, en 2 ou 3 fois sans frais

PERMIS DE CONDUIRE CATEGORIE A1, A2 (MOTO)

- Au comptant ou en 2 fois sans frais

PERMIS DE CONDUIRE CATEGORIE AM

Cyclomoteur ou voiture sans permis

- Au comptant

FORMATION 7 HEURES

A2 vers A – Equivalence B/125

- Au comptant

PERMIS DE CONDUIRE CATEGORIE BE (REMORQUE)

- Au comptant.

MODALITES DE REGLEMENT

- Espèces
- Carte bancaire
- Chèque

S.A.R.L. « CARREAUX'LYNE »

Les Tertiales Espace Philippa de Hainaut 154, Boulevard Harpignies 59300 VALENCIENNES

Tél : 03.27.49.84.15 – 07.88.20.04.42 – 06.71.08.32.65

E-Mail : carreaux.lyne@yahoo.fr – Web : www.carreauxlyne.com

Siret 40527158600019 – Agrément Préfectoral E0305915450 – Code APE NAF : 8553Z

Déclaration d'Activité de Prestataire de Formation N° 31 59 08798 59

LES HORAIRES DE CARREAUX'LYNE

COUR THEORIQUES PORTANT SUR DES THEMATIQUES	TESTS DE CODE DIFFUSES PAR BOX	COURS DE CONDUITE
<u>PERMIS B, BE</u> <ul style="list-style-type: none">- Jeudi 19 H à 20 H- Samedi 11 H à 12 H Thèmes généraux sur le code de la route : Visibilité, stationnement, éclairage, alcool, drogue, médicaments, influence de la fatigue...	<u>PERMIS B, BE</u> <ul style="list-style-type: none">- Lundi 14 H à 19 H- Mardi au Jeudi 10 H à 12 H 14 H à 19 H- Vendredi 14 H à 19 H- Samedi 10 H à 11 H	<u>PERMIS B, A1, A2, BE</u> <ul style="list-style-type: none">- Lundi 8 H à 12 H 13 H à 19 H- Mardi 8 H à 12 H 14 H à 20 H- Mercredi 8 H à 12 H 14 H à 20 H- Jeudi 8 H à 12 H 14 H à 20 H- Vendredi 8 H à 12 H 14 H à 19 H- Samedi 8 H à 14 H
<u>PERMIS A1, A2</u> <ul style="list-style-type: none">- Mardi 19 H à 20 H Thèmes généraux sur le code de la route moto : L'équipement du motard, comment choisir sa moto, risques liés à la conduite des motocyclettes...		

PERMIS DE CONDUIRE CATEGORIE AM

FORMATION 7 HEURES : B VERS A1 – A2 VERS A

MODULE THEORIQUE + MODULES HORS CIRCULATION (PLATEAU) ET CIRCULATION (ROUTE)
HORAIRES

Lundi 8 H à 12 H et 14 H à 19 H – Mardi 8 H à 12 H et 14 H à 20 H – Mercredi 8 H à 12 H – Jeudi : 8 H à 12 H et 14 H à 20 H – Vendredi 8 H à 12 H et 14 H à 19 H – Samedi 8 H à 14 H

AFIN D'AMELIORER LA PREPARATION A

L'ETG (EPREUVE THEORIQUE GENERALE)

ETM (EPREUVE THEORIQUE MOTO) :

Accédez aux plates-formes Codes Rousseau de cours et tests en ligne proposées au sein de l'école de conduite.

S.A.R.L. « CARREAUX'LYNE »

Les Tertiales Espace Philippa de Hainaut 154, Boulevard Harpignies 59300 VALENCIENNES

Tél : 03.27.49.84.15 – 07.88.20.04.42 – 06.71.08.32.65

E-Mail : carreaux.lyne@yahoo.fr – Web : www.carreauxlyne.com

Siret : 40527158600019 – Agrément Préfectoral E0305915450 – Code APE NAF : 8553Z

Déclaration d'Activité de Prestataire de Formation N° 31 59 08798 59

DÉROULEMENT DE LA FORMATION À LA CATÉGORIE « B » DU PERMIS DE CONDUIRE

Les enjeux de la formation à la conduite

L'automobile est devenue un outil social indispensable pour une très grande partie des jeunes.

Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent nécessaire pour les études, le travail ou les loisirs. Rouler en sécurité est donc une préoccupation pour tous.

Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et des blessés sur la route.

L'effort engagé doit être poursuivi, notamment par le renforcement de l'éducation et de la formation.

Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader, un nouveau programme de formation est mis en place.

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir-devenir.

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante.

Le déroulement de la formation

Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences qu'un conducteur responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer, après l'obtention du permis de conduire, en tenant compte des mêmes objectifs sécuritaires que lors de votre apprentissage.

Vous allez apprendre à manipuler une automobile et à circuler dans différentes configurations, à en connaître les risques et les limites.

Vous allez au travers de ce programme comprendre les règles du code de la route ainsi que l'influence des lois physiques et des aspects psychologiques et physiologiques.

Vous devrez également vous situer personnellement en tant que citoyen dans vos choix de conduite.

Des cours théoriques et pratiques, collectifs ou individuels, vous aideront à atteindre les objectifs définis et à personnaliser votre progression. Votre formateur sera à vos côtés pour vous guider et vous conseiller.

Des tests de connaissances et de capacités pourront être mis en place au fur et à mesure.

Afin de disposer de repères, quatre grilles de progression accompagnent l'élève dans l'acquisition des compétences. Elles détaillent les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution.


Pour chacun des objectifs de votre programme, des évaluations mises en place par votre formateur, qui vous précisera les critères et les conditions de réussite, sont prévues. Il vous sera possible ainsi de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser.

Critère 1.2- Label Qualité d'Etat des formations délivrées par les écoles de conduite

.../...

De même, pour chacun des objectifs, qui impliquent la conscience que vous aurez de vos capacités, de vos motivations et de vos limites, des auto-évaluations sont à votre disposition sur chacune des quatre grilles.

Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.



Ministère de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer
Délégation à la Sécurité et à la Circulation Routières

CERTIFICAT D'EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE (Mod. H)
N° : _____ **SÉRIE**

**EXEMPLAIRE
ADMINISTRATION**

Date : _____ Centre : _____ N° de département : _____

L'expert(e) – Nom : _____ Chargé(e) de l'évaluation de l'épreuve en circulation de : _____

Mme, Mlle, M.⁽¹⁾ : _____ Prénom : _____

(1) (rayer les mentions inutiles : nom de naissance suivi du nom d'usage s'il y a lieu)

Catégorie de permis sollicitée : A A1 B B1 EB C EC D ED

Atteste de la réussite à l'examen de l'intéressé(e) : né(e) le : _____ à : _____

N° de département : _____ ou pays : _____ déjà titulaire des catégories de permis : _____

régularisation dispensé(e) d'épreuve pratique (Art. R 224-20 du Code de la Route) N° du permis : _____

<p>Résultat d'examen (entourer la mention correspondante et rayer celle inutile)</p> <p style="text-align: center; font-weight: bold; color: green;">FAVORABLE</p> <p style="text-align: center; font-weight: bold; color: red;">INSUFFISANT</p> <p>Examen non mené à son terme <input type="checkbox"/></p>	<p>Codes spécifiques :</p> <p><input type="checkbox"/> 01 <input type="checkbox"/> 101 <input type="checkbox"/> 102 <input type="checkbox"/> 103 <input type="checkbox"/> 105 <input type="checkbox"/> Ar</p> <p><input type="checkbox"/> 106 jusqu'au : _____</p> <p>Vaut titre de conduite à compter du : _____</p> <p>Visite médicale valide jusqu'au : _____</p> <p>Autres codes : _____</p>	<p>Signature :</p>
---	---	---------------------------

Bilan des compétences	Niveaux d'appréciation					Autonomie conscience du risque		
	E	0	1	2	3	ions	attons	ne
Connaitre et maîtriser son véhicule								
Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord								
Effectuer des vérifications du véhicule								

Comment se déroule l'examen ?

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire est évaluée par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

Le jour de l'examen, l'épreuve vous est présentée individuellement par l'expert, qui vous précise ce que vous allez devoir faire :

- réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;
- suivre un itinéraire ou vous rendre vers une destination préalablement établie, en vous guidant de manière autonome, pendant une durée globale d'environ cinq minutes ;
- réaliser un freinage pour s'arrêter avec précision et réaliser une manœuvre en marche arrière ;
- procéder à la vérification d'un élément technique à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, répondre à une question en lien avec la sécurité routière et à une question portant sur les notions élémentaires de premiers secours ;
- appliquer les règles du code de la route, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs ;
- adapter votre conduite dans un souci d'économie de carburant et de limitation de rejet de gaz à effet de serre ;
- faire preuve de courtoisie envers les autres usagers, et notamment les plus vulnérables.

L'évaluation réalisée par l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités.

Cette évaluation consiste en un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée. Un échange entre l'expert et vous peut s'instaurer au cours de l'épreuve.

À l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une grille d'évaluation.

S.A.R.L. « CARREAUX'LYNE »

Les Tertiales Espace Philippa de Hainaut 154, Boulevard Harpignies 59300 VALENCIENNES

Tél : 03.27.49.84.15 – 07.88.20.04.42 – 06.71.08.32.65

E-Mail : carreaux.lyne@yahoo.fr – Web : www.carreauxlyne.com

Siret : 40527158600019 – Agrément Préfectoral E0305915450 – Code APE NAF : 8553Z

Déclaration d'Activité de Prestataire de Formation N° 31 59 08798 59

DÉROULEMENT DE LA FORMATION AUX CATEGORIES « A1 ET A2 » DU PERMIS DE CONDUIRE

Les enjeux de la formation à la conduite

La dimension sociale de l'usage de la motocyclette, au même titre que l'automobile, se développe fortement. Au-delà du plaisir de conduire et des loisirs, il devient aussi un outil pratique de déplacement pour les études, le travail, etc.

Les conducteurs de motocyclettes sont largement sur-exposés pour ce qui est du risque routier.

L'effort de renforcement de l'éducation et de la formation à la conduite de ce type de véhicule doit donc être poursuivi.

L'objectif général de la formation est d'amener tout conducteur à la maîtrise de compétences en termes de savoirs, savoir-être, savoir-faire, et savoir-devenir.

Apprendre à conduire une motocyclette est une démarche éducative exigeante et le livret va vous guider dans votre progression avec l'aide de votre formateur, enseignant diplômé de la sécurité routière.

Le déroulement de la formation

La conduite d'une motocyclette présente de réelles spécificités qu'il faut être en mesure de maîtriser correctement.

Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences théoriques et pratiques qu'un conducteur de motocyclette responsable et autonome doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Au travers de ce programme, avec l'aide de votre formateur, vous allez apprendre et comprendre les règles du code de la route (notamment celles qui concernent plus spécifiquement le type de véhicule que vous apprenez à conduire) mais aussi apprendre et comprendre le rôle de l'équipement du motard, les moyens de maîtriser la conduite d'une motocyclette à allure faible et soutenue, la nécessité de partager la route en bonne intelligence avec les autres usagers et d'adopter des comportements de conduite citoyens et responsables, la nécessité de la prise de conscience des risques et des limites propres à sa conduite et à celle des autres conducteurs. Vous pourrez vous présenter à l'épreuve théorique moto (ETM).

Ce programme vous permet également de pratiquer l'auto-évaluation de vos analyses, décisions, actions et choix de conduite.

Votre formateur est à vos côtés pour vous guider et vous conseiller.

Afin de disposer de repères, quatre grilles de progression accompagnent l'élève dans l'acquisition des compétences indispensables pour la conduite d'une motocyclette.

Ces grilles détaillent, pour chaque sous-compétence associée, les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution.

Pour chaque sous-compétence associée, des évaluations mises en place par votre formateur, qui vous en précisera les critères et les conditions de réussite, sont prévues. Il vous sera possible ainsi de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser.

Critère 1.2 – Label Qualité d'Etat des formations délivrées par les écoles de conduite

.../...

De plus, pour chacune des sous-compétences associées qui impliquent la conscience que vous aurez de vos capacités, de vos motivations et de vos limites, des auto-évaluations sont à votre disposition au sein de chacune des quatre grilles.

Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.

Comment se déroule l'examen ?

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire des catégories A1 et A2 comporte deux phases :

- la première : hors circulation ;
- la seconde : en circulation.

Ces deux phases de l'épreuve pratique sont évaluées par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

L'évaluation de l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités.

L'épreuve hors circulation constitue une admissibilité pour l'épreuve en circulation.

L'objectif de cette épreuve est d'évaluer le niveau des savoirs et savoir-faire que vous avez acquis : code de la route, sécurité et signalisation routières, équilibre et stabilité, connaissance et emploi des accessoires et commandes du véhicule, freinage, etc.

L'objectif de l'épreuve en circulation est d'évaluer le niveau des connaissances, des compétences techniques et comportementales que vous avez acquises pour circuler en toute sécurité.

Cette épreuve se déroule dans un environnement varié où le candidat doit notamment :

- emprunter des routes droites, négocier des virages ;
- changer de direction, franchir des intersections, utiliser des voies d'accélération et de décélération ;
- réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;
- dépasser et croiser des véhicules ;
- quitter un emplacement de stationnement, repartir après un arrêt ;
- prendre les précautions nécessaires avant de descendre du véhicule.

L'expert réalise un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée.

À l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une grille d'évaluation.

**Critère 1.2 – Label Qualité d'Etat des
Formations délivrées par les écoles de
Conduite**

.../...

Bilan des compétences	Niveaux d'appréciation					Autonomie conscience du risque		
	E	0	1	2	3			
Connaître et maîtriser son véhicule								
Savoir s'équiper et s'installer								
Savoir se positionner sur le véhicule en circulation, connaître et utiliser les commandes								
Appréhender la route								
Prendre l'information								
Adapter son allure aux circonstances								
Appliquer la réglementation								
Partager la route avec les autres usagers								
Communiquer avec les autres usagers						0	0	0
Partager la chaussée						0,5	0,5	0,5
Maintenir les espaces de sécurité						1	1	1
	Sous-totaux							
Courtoisie			+1					
Total général								

Critère 1.2 – Label Qualité d'Etat des Formations délivrées par les écoles de Conduite.

S.A.R.L. « CARREAUX'LYNE »

Les Tertiales Espace Philippa de Hainaut 154, Boulevard Harpignies 59300 VALENCIENNES

Tél : 03.27.49.84.15 – 07.88.20.04.42 – 06.71.08.32.65

E-Mail : carreaux.lyne@yahoo.fr – Web : www.carreauxlyne.com

Siret : 40527158600019 – Agrément Préfectoral E0305915450 – Code APE NAF : 8553Z

Déclaration d'Activité de Prestataire de Formation N° 31 59 08798 59

DÉROULEMENT DE LA FORMATION À LA CATÉGORIE « AM » DU PERMIS DE CONDUIRE

Définition

Un cyclomoteur est caractérisé par une cylindrée inférieure ou égale à 50 cm³ (4kW pour les cyclomoteurs électriques) et une vitesse maximale égale à 45 km/h.

Le permis AM est obligatoire pour conduire un deux-roues dès 14 ans.

Déroulement

Il faut avoir obtenu l'ASSR (Attestation Scolaire de Sécurité Routière) de niveau 1 ou 2 ou l'ASR pour suivre une formation pratique de **8 heures au moins** assurée par une auto-école ou une association socio-éducative.

À l'issue de la formation pratique, l'établissement délivre un **Brevet de Sécurité Routière** : il correspond à la catégorie **AM** du permis de conduire.

Elle comprend cinq séquences théoriques et pratiques au cours desquelles vous allez travailler sur des connaissances et des compétences avec l'aide de votre enseignant de la conduite et de la sécurité routière.

Si vous êtes mineur, au moins l'un de vos parents ou votre représentant légal **est présent lors de la dernière séquence de la formation (Séquence 5)**.

La durée de la formation à la conduite des Séquences 2 et 5 est de 6 heures au moins.

Tout dépassement de la durée totale de 8 h minimum requiert l'accord express de l'élève, de l'un de ses parents au moins ou de son représentant légal, s'il est mineur.

- Vous devez renseigner le « Questionnaire préalable à la formation » figurant dans ce livret.
- Vous devez être en possession de votre livret pendant toute la durée de votre formation.
- Vous devez être en possession des équipements réglementaires.

Critère 1.2 – Label Qualité d'Etat des
Formations délivrées par les écoles de
Conduite

.../...

La formation pratique est constituée de trois phases :

- **Séquence 1. Échanges sur les représentations individuelles autour de la conduite.**

Durée : 30 minutes

- **Séquence 2. Formation à la conduite hors circulation.** Durée minimale : 1 heure
- **Séquence 3. Code de la route.** Durée : 30 minutes

- **Séquence 4. Formation à la conduite sur les voies ouvertes à la circulation publique.**

Durée minimale : 3 heures

- **Séquence 5. Sensibilisation aux risques.** Durée minimale : 1 heure

Avec le permis AM option cyclo. On peut :

- conduire un cyclomoteur à deux ou trois roues dont la cylindrée est limitée à 50 cm³ et la vitesse à 45 km/h,
- conduire un quadricycle léger à moteur (catégorie L6e : cylindrée maxi à 50 cm³, vitesse 45 km/h).

S.A.R.L. « CARREAUX'LYNE »

Les Tertiales Espace Philippa de Hainaut 154 Boulevard Harpignies 59300 VALENCIENNES

Tél : 03.27.49.84.15 – 07.88.20.04.42 – 06.71.08.32.65

E-Mail : carreaux.lyne@yahoo.fr – Web : www.carreauxlyne.com

Siret : 40527158600019 – Agrément Préfectoral E0305915450 – Code APE NAF : 8553Z

Déclaration d'Activité de Prestataire de Formation N° 31 59 08798 59

DÉROULEMENT DE LA FORMATION À LA CATEGORIE « BE » DU PERMIS DE CONDUIRE

Les enjeux de la formation à la conduite

L'objectif général de la formation est d'amener tout conducteur à la maîtrise de compétences en termes de savoirs, savoir-faire, savoir-être et savoir-devenir.

L'effort de renforcement de l'éducation et de la formation à la conduite de ce type de véhicule doit donc être poursuivi.

Apprendre à conduire un ensemble de ce type est une démarche éducative exigeante et le livret va vous guider dans votre progression avec l'aide de votre formateur.

Le déroulement de la formation

Afin de disposer de repères, quatre grilles de progression accompagnent l'élève dans l'acquisition des compétences indispensables pour la conduite d'un véhicule affecté au transport de marchandises.

Ces grilles détaillent, pour chaque sous-compétence associée, les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution.

Pour chaque sous-compétence associée, des évaluations mises en place par votre formateur, qui vous en précisera les critères et les conditions de réussite, sont prévues. Il vous sera possible ainsi de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser.

De plus, pour chacune des sous-compétences associées qui impliquent la conscience que vous aurez de vos capacités, de vos motivations et de vos limites, des auto-évaluations sont à votre disposition au sein de chacune des quatre grilles.

Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.

**Critère 1.2 – Label Qualité d'Etat des
Formations délivrées par les écoles de
Conduite**

.../...

Comment se déroule l'examen ?

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire de la catégorie BE comporte deux phases :

- la première : hors circulation ;
- la seconde : en circulation.

Ces deux phases de l'épreuve pratique sont évaluées par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

L'évaluation de l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités.

L'épreuve hors circulation constitue une admissibilité pour l'épreuve en circulation.

L'objectif de cette épreuve est d'évaluer le niveau des savoirs et des savoir-faire que vous avez acquis : code de la route, sécurité et signalisation routière, chargement et déchargement, mécanique et vérifications du véhicule, manœuvres, dételage et attelage.

L'objectif de l'épreuve en circulation est d'évaluer les aptitudes que vous avez acquises pour procéder aux vérifications et contrôles avant le départ du véhicule et le niveau des compétences techniques et comportementales que vous avez acquises pour circuler en toute sécurité.

Cette épreuve se déroule dans un environnement varié où le candidat doit notamment :

- emprunter des routes droites, négocier des virages ;
- changer de direction, franchir des intersections, utiliser des voies d'accélération et de décélération ;
- réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;
- dépasser et croiser des véhicules ;
- quitter un emplacement de stationnement, repartir après un arrêt ;
- prendre les précautions nécessaires avant de descendre du véhicule.

L'expert réalise un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée.

À l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une grille d'évaluation.

**Critère 1.2 – Label Qualité d'Etat des
Formations délivrées par les écoles de
Conduite**

.../...

Bilan des compétences	Niveaux d'appréciation					Autonomie conscience du risque		
	E	0	1	2	3			
Connaître et maîtriser son véhicule								
Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord								
Connaître et utiliser les commandes								
Appréhender la route								
Prendre l'information								
Adapter son allure aux circonstances								
Appliquer la réglementation								
Partager la route avec les autres usagers								
Communiquer avec les autres usagers						0	0	0
Partager la chaussée						0,5	0,5	0,5
Maintenir des espaces de sécurité						1	1	1
	Sous-totaux							
Conduite économique et respectueuse de l'environnement								
						+1		
Courtoisie au volant								
						+1		
Total général								

SARL. « CARREAUX'LYNE »

Les Tertiales Espace Philippa de Hainaut 154 Boulevard Harpignies 59300 VALENCIENNES

Tél : 03.27.49.84.15 – 07.88.20.04.42 – 06.71.08.32.65

E-Mail : carreaux.lyne@yahoo.fr – Web : www.carreauxlyne.com

Siret : 40527158600019 – Agrément Préfectoral E0305915450 – Code APE NAF : 8553Z

Déclaration d'Activité de Prestataire de Formation N° 31 59 08798 59

DEROULEMENT DE LA FORMATION A LA CATEGORIE B 96 DU PERMIS DE CONDUIRE

Les enjeux de la formation à la conduite

La conduite d'un ensemble de véhicules présente de réelles spécificités qu'il faut être en mesure de correctement maîtriser. Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences théoriques et pratiques qu'un conducteur, responsable et autonome, doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger. Au travers de ce programme, avec l'aide de votre formateur, vous allez apprendre et comprendre les règles du code de la route (notamment celles qui concernent plus spécifiquement le type de véhicules que vous apprenez à conduire) mais aussi apprendre et comprendre comment maîtriser le maniement du véhicule en marche avant et arrière, la nécessité de partager la route en bonne intelligence avec les autres usagers et d'adopter des comportements de conduite citoyens et responsables, la nécessité de la prise de conscience des risques et des limites propres à sa conduite et à celle des autres. Votre formateur est à vos côtés pour vous guider et vous conseiller.

L'objectif général de la formation est d'amener tout conducteur à la maîtrise de compétences en termes de savoirs, savoir-faire, savoir-être et savoir-devenir.

Déroulement de la formation

La formation est d'une durée de 7 heures qui se décompose en deux parties :

SEQUENCE 1 : Partie théorique et pratique hors circulation (4 heures) : cette partie vise à acquérir des compétences liées à la prise en charge et à l'utilisation d'un ensemble de véhicules. Elle aborde les points suivants :

- Connaître et comprendre la réglementation concernant :
 - Poids et masses : poids à vide (PV), poids total autorisé en charge (PTAC), poids total roulant autorisé (PTR), les masses en charge maximales admissibles, le poids réel et la charge
 - Les plaques : plaques d'immatriculation, d'identification et de tare
 - Le freinage des remorques

Auto-Moto / Ecole "CARREAUX'LYNE"
Boulevard Harpignies
59300 VALENCIENNES
N° Siret 405 271 586 00019
N° Préfectoral 300 59 15 450
Tél. 03.27.46.34.34

Critère 1.2 – Label Qualité d'Etat des
Formations délivrées par les Ecoles de
Conduite

.../...

Auto-Moto / Ecole "CARREAUX'LYNE"
Boulevard Harpignies
59300 VALENCIENNES
N° Siret 405 271 586 00019
N° Préfectoral 300 59 15 450
Tél. 03.27.46.34.34

Les équipements obligatoires de la remorque : feux, éclairage de la plaque d'immatriculation, dispositifs réfléchissants, clignotants. Equipements obligatoires supplémentaires pour les remorques dont la largeur est supérieure à 1,60 mètre ou à 2,10 mètres. Triangle de présignalisation, rétroviseurs.

- Connaître et comprendre l'utilité de la signalisation et des règles de circulation spécifiques à la conduite d'un ensemble :
Signalisation spécifique, l'utilisation des voies (notamment pour les ensembles de plus de 7 mètres de long et/ou de plus de 3,5 tonnes), le chargement : répartition et arrimage
- Connaître et comprendre l'utilité des vérifications à effectuer avant le départ
Vérification de l'état du véhicule tracteur, notamment au niveau des freins, immobilisation de la voiture, état des roues et suspensions, état du dispositif d'attelage. Vérification de l'état et du bon fonctionnement des feux : du véhicule tracteur et de la remorque. Vérification de l'état et la pression des pneumatiques du véhicule tracteur et de la remorque.
- Réalisation d'exercices d'attelage-dételage
Attelage : accouplement, verrouillage du système d'attelage, branchements, suppression de l'immobilisation. Dételage : immobilisation de la voiture, immobilisation de la remorque, stabilisation de la remorque, débranchement des flexibles, désaccouplement de l'ensemble, dégagement de la voiture.
- Réalisation d'exercices de maniabilité
Réalisation de marche arrière en ligne droite avec arrêt de précision, Réalisation de marche arrière sinueuse entre des portes avec arrêt de précision. Résultats attendus : plusieurs objectifs fixés au candidat.

SEQUENCE 2 : CIRCULATION (3 heures)

Apprendre à adapter les comportements de conduite aux particularités de la conduite d'un ensemble et aux risques qui y sont associés.

Objectif : travailler les particularités de la conduite d'un ensemble et de susciter une prise de conscience des risques qui y sont associés. Organisation : la séquence de circulation s'effectue avec un maximum de trois élèves dans le véhicule tracteur et chacun effectue cinquante minutes au minimum de conduite en bénéficiant des explications et des conseils de l'enseignant. Savoir-faire : l'accent est mis notamment sur : la maîtrise de l'ensemble (masses, gabarit, rapport vitesse/puissance, phénomène d'oscillation latérale) ; les angles morts ; les changements de direction ; la prise en compte des autres usagers (usagers vulnérables...) ; l'information et la communication avec les autres usagers ; l'anticipation, les distances de freinage et d'arrêt ; les trajectoires (virages, voies étroites) ; la maîtrise de l'ensemble et le partage de la route, notamment dans les situations de croisement et de dépassement.

.../...

Auto-Moto / Ecole "CARREAU LYNE"
Boulevard Harpignies
59300 VALENCIENNES
N° Siret 405 271 586 00019
N° Préfectoral 300 59 15 450
Tél. 03.27.46.34.34

Critère 1.2 – Label Qualité d'Etat des
Formations délivrées par les Ecoles de
Conduite.

Bilan : : A l'issue de cette phase de conduite, dix minutes sont consacrées au bilan de la prestation de chaque élève. Ce bilan comprend : le ressenti de la prestation ; un échange avec les autres élèves dans le cas d'une formation collective ; un bilan relatif à l'enseignant et à la conduite des ensembles.

A l'issue des 7 heures de formation, une attestation est délivrée à l'élève, en application de l'Article 5 de l'Arrêté du 17 Janvier 2013 et l'auto-école procède à la demande d'établissement d'un nouveau titre via ANTS.

Auto-Moto / Ecole "CARREAUX'LYNE"
Boulevard Harpignies
59300 VALENCIENNES
N° Siret 405 271 586 00019
N° Préfectoral 300 59 15 450
Tél. 03.27.46.34.34

Critère 1.2 – Label Qualité d'Etat des Formations délivrées par les Ecoles de Conduite.

S.A.R.L. « CARREAUX'LYNE »

Les Tertiales Espace Philippa de Hainaut 154, Boulevard Harpignies 59300 VALENCIENNES

Tél : 03.27.49.84.15 – 07.88.20.04.42 – 06.71.08.32.65

E-Mail : carreaux.lyne@yahoo.fr – Web : www.carreauxlyne.com

Siret : 40527158600019 – Agrément Préfectoral E0305915450 – Code APE NAF : 8553Z

Déclaration d'Activité de Prestataire de Formation N° 31 59 08798 59

**DEROULEMENT DE LA FORMATION 7 HEURES
(MISE EN PLACE POR AUGMENTER LA SECURITE SUR LES ROUTES)**

**B VERS A1 (FORMATION MOTOCYCLETTES LEGERES 125 CM3)
ET DES VEHICULES DE LA CATEGORIE L5e)
A2 VERS A (PASSERELLE)**

LES ENJEUX DE LA FORMATION A LA CONDUITE

B VERS A1

L'objectif de cette formation est de vous accompagner et de vous familiariser avec ce type de véhicule, afin que vous adoptiez une conduite sûre et respectueuse des autres usagers. Parce que les motards sont des usagers particulièrement vulnérables, sans carrosserie pour les protéger, cette formation a également pour but de vous inciter à adopter les bons réflexes et à être particulièrement vigilants sur la route. En effet, ces véhicules sont capables d'atteindre une vitesse supérieure à 100 km/h et du fait de leur rapport poids/puissance, ils possèdent une forte capacité d'accélération qu'il est nécessaire d'apprendre à maîtriser.

A2 VERS A

Le but de cette formation est : - amener à la compréhension d'apports théoriques essentiels et/ou spécifiques, pour une pratique sécuritaire de la conduite d'une moto d'une puissance supérieure 35 kW) – comprendre l'utilité de maîtriser les savoir-faire et techniques simples mais indispensables à la conduite d'une moto d'une puissance supérieure à 35 kW – travailler, notamment sur le processus détection-analyse-décision et action, dans le cadre d'un audit de conduite.

LE DEROULEMENT DE LA FORMATION

B VERS A1

Sur les 7 heures de formation, 2 heures sont dédiées à un enseignement théorique afin de vous sensibiliser à la conduite d'un 2 ou 3 roues motorisés et 5 heures dédiées à la pratique : hors circulation (maniabilité) : vous vous apprêtez à conduire une 125 cm3. Au préalable, il est nécessaire d'acquérir un certain nombre de connaissances et apprendre à maîtriser le véhicule hors circulation et en situation d'urgence (évitement, freinage) – Circulation : en moto, vous êtes plus vulnérable. Il faut donc savoir anticiper. C'est grâce à une exploration visuelle large et active que vous allez trouver un maximum d'informations utiles à votre sécurité. Apprendre à circuler avec les autres.

Critère 1.2 – Label Qualité d'Etat des Formations délivrées par les écoles de conduite

.../...

A2 VERS A

Elle est d'une durée de 7 heures et se répartit comme suit : - 2 heures en salle ou sur piste (discussions, échanges et apports autour des trois grands thèmes suivants : l'accidentalité, la vitesse, la détectabilité ; - 2 heures de maniabilité hors circulation : pendant ces deux heures, vous aborderez notamment des notions en lien avec les changements de direction, le freinage et les techniques d'inclinaison ; - un audit de conduite d'une durée de 30 minutes minimum, suivi d'un débriefing et d'un bilan : vous serez audité sur votre comportement à moto en circulation dans diverses situations, vous devrez ensuite expliquer vos choix et vos actions. Pour clore cette formation, votre formateur vous proposera de réaliser un bilan de votre pratique.

COMMENT SE DERoule LA SANCTION DE LA FORMATION**B VERS A1**

- A l'issue de la formation, vous obtiendrez une attestation qu'il faudra présenter en cas de contrôle, sous peine de se voir infliger une amende.

A2 VERS A

Remise de l'attestation dans l'attente de la délivrance du titre de conduite européen.

**Critère 1.2 – Label Qualité d'Etat des
Formations délivrées par les écoles de
Conduite.**

S.A.R.L. « CARREAUX'LYNE »

Les Tertiales – Espace Philippa de Hainaut – 154, Boulevard Harpignies - 59300 VALENCIENNES

03.27.49.84.15 - 07.88.20.04.42 – 06.71.08.32.65

E-Mail : carreaux.lyne@yahoo.fr – Web : www.carreauxlyne.com

Siret 40527158600019 – Agrément Préfectoral E0305915450 – Code APE NAF 8553Z

Déclaration d'Activité de Prestataire de Formation N° 31 59 08798 59

REGLEMENT INTERIEUR

Ce règlement a pour objectif de définir les règles relatives à l'hygiène, à la sécurité et la discipline nécessaires au bon fonctionnement de l'auto-moto-école « CARREAUX'LYNE ». Il est applicable par l'ensemble des élèves toutes catégories de permis.

Article 1 : Règles d'hygiène et de sécurité

- Prescriptions applicables en matière d'hygiène et de sécurité sur les lieux de formation : Sur les lieux de formation et à bord des véhicules-école, l'élève doit se conformer aux instructions particulières données par les formateurs en ce qui concerne les règles de sécurité. Sur les lieux de formation et à bord des véhicules-école, l'élève doit respecter les normes élémentaires d'hygiène. Sont particulièrement visés : l'interdiction de vapoter, fumer, cracher, de se restaurer ou de jeter des détritrus, l'hygiène corporelle et la nécessité de signaler à l'établissement tout risque de contagion en cas de maladie.

Article 2 : Consignes de sécurité

- Consignes d'incendie. L'élève doit se référer aux consignes affichées et d'en prendre connaissance. D'une manière générale, en cas d'incendie ou d'ordre d'évacuation des locaux, chacun se conformera aux directives qui seront données par le responsable désigné ;
- Interdiction d'introduire, de distribuer ou de consommer des boissons alcoolisées et drogues sur les lieux de formation et à bord des véhicules-école ;
- Interdiction de pénétrer ou demeurer sur les lieux de formation et à bord des véhicules-école sous l'emprise de stupéfiants ou d'alcool ;
- Interdiction de fumer, vapoter, cracher sur les lieux de formation et à bord des véhicules-école.

Article 3 : Accès aux locaux

- Horaire de l'auto-moto-école « CARREAUX'LYNE »
. Lundi 14 H à 19 H – du mardi au jeudi : 10 H à 12 H + 14 H à 19 H – Vendredi : 14 H à 19 H – Samedi : 10 H à 12 H (fermé les lundi + vendredi matin + samedi après-midi + 1^{er} lundi de chaque mois toute la journée).
- Accès libre à la salle d'enseignement. Respecter l'état de propreté des lieux.
- En cas de modification : affichage des horaires exceptionnels dans l'établissement et en vitrine.

Article 4 : Organisation des cours théoriques et pratiques

- Entraînement au code
. accès à la salle d'enseignement selon l'horaire d'ouverture de l'établissement cité à l'article 3 ou utilisation, chez soi, du logiciel d'entraînement au code.
. cours théoriques sur : les thèmes généraux du code de la route dispensés dans l'établissement, en présentiel, par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière, titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.
- Cours pratiques
. Le contrat de formation est conclu après une évaluation de départ. Le rendez-vous est communiqué par la secrétaire.
. Livret d'apprentissage à chaque élève qui devra renseigner au fur et à mesure de sa progression avec l'assistance du formateur.
. Modalités de réservation et d'annulation des leçons de conduite : moyens : à l'accueil (voir conditions générales de formation)
. Déroulement d'une leçon de conduite : durée : 1 heure avec commentaires en fin de leçon + vérifications intérieures et extérieures du véhicule
. Retard à une leçon de conduite : tout retard du fait de l'élève ne sera pas rattrapé. En revanche, tout retard à une leçon de conduite du fait de l'auto-école sera rattrapé.

Article 5 Tenue vestimentaire exigée pour les cours pratiques

- Pour la formation à la catégorie B, BE : chaussures plates obligatoires (talons hauts et tongs interdits) et vêtements permettant une aisance de mouvement et ne gênant pas la prise d'information – Pour la formation à la catégorie AM, B/125, A1, A2, A : équipement obligatoire : bottes ou grosses chaussures montantes, casque + gants de motard homologués, blouson épais coqué (pour les catégories B/125, A1, A2, A) (pour le AM : blouson épais).

Article 6 Utilisation du matériel pédagogique

- Usage du matériel uniquement sur les lieux de formation et exclusivement réservé à l'activité de formation
- Conservation en bon état du matériel, anomalie détectée signalée immédiatement.

Article 7 : Assiduité de l'ensemble de la clientèle (y compris les stagiaires en formation professionnelle)

- Respect des horaires de formation fixés par l'établissement
- Gestion des absences, des retards.

Article 8 Comportement de l'ensemble de la clientèle (y compris les stagiaires en formation professionnelle) et respect

- Comportement garantissant le respect des règles élémentaires, de savoir-vivre, de savoir-être en collectivité et le bon déroulement des formations. Respect envers l'ensemble du personnel et les autres élèves.

Article 9 Sanctions disciplinaires

- Echelle des sanctions : avertissement oral, avertissement écrit, suspension provisoire, exclusion définitive.

Article 10 Téléphones

- Les téléphones portables doivent être éteints en leçon de conduite et dans la salle d'enseignement.

Article 11 Présentation à l'examen pratique (conduite)

- Aucune présentation à l'examen pratique ne sera faite si le solde du compte n'a pas été réglé 7 jours ouvrables avant la date de l'épreuve.

La direction de l'auto-moto-école « CARREAUX'LYNE » est heureuse de vous accueillir et vous souhaite un agréable séjour au sein de son établissement ainsi qu'une excellente formation et réussite au permis.

Fière de représenter 25 ans au service de la clientèle !

REGLEMENT INTERIEUR REMIS A L'ELEVE LE

SIGNATURE DE L'ELEVE :

SIGNATURE D'UN PARENT SI ELEVE MINEUR

Critère 1.3 – Label Qualité d'Etat des Formations délivrées par les écoles de Conduite.

S.A.R.L. « CARREAUX'LYNE »

Les Tertiales Espace Philippa de Hainaut 154 Boulevard Harpignies 59300 VALENCIENNES

Tél : 03.27.49.84.15 – 07.88.20.04.42 – 06.71.08.32.65

E-Mail : carreaux.lyne@yahoo.fr – Web : www.carreauxlyne.com

Siret : 40527158600019 – Agrément Préfectoral E0305915450 – Code APE NAF : 8553Z

Déclaration d'Activité de Prestataire de Formation N° 31 59 08798 59

NOTRE FORMATION PREPARATOIRE A LA CONDUITE DES DEUX ROUES MOTORISES

FORMATIONS AUX CATEGORIES AM, A1, A2, A DU PERMIS DE CONDUIRE ET POUR LA CONDUITE DES VEHICULES DE CATEGORIE L5e



Notre adresse de formation hors circulation :

Située sur la belle commune de Trith-Saint-Léger (59125), nous fréquentons notre piste d'entraînement moto depuis des années. Arrivés à destination à l'ancien aéroport du Valenciennois, à l'issue de la rue Voltaire, nous empruntons un chemin caillouteux laissant apparaître de grandes étendues macadamisées, désertées : coordonnées GPS 50.3292102, 3.4738771.



Notre temps de parcours à partir de l'école de conduite :

La piste d'entraînement est située à environ 7 kilomètres de l'auto-école et il nous faut environ 15 minutes de trajet pour s'y rendre (la durée peut varier en fonction de la circulation).



Partage de notre piste de formation :

La piste d'entraînement se voit utiliser par plusieurs motos-écoles. L'attente entre les exercices lorsqu'il y a du monde est comblée par la révision des questions liées à la conduite d'un deux-roues.



Capacité d'accueil :

La piste d'entraînement est équipée d'un cabanon où moniteurs comme élèves peuvent s'abriter en cas d'intempéries. Au maximum, trois motards à la fois sont convoqués pour la formation accompagnée de notre monitrice moto, Nathalie, totalisant pas moins de 31 ans d'expérience ! Pédagogie et rigueur au service de nos candidats !

**Critère 1.4 – Label Qualité d'Etat des
Formations délivrées par les écoles de
Conduite.**

.../...



Disponibilités de notre piste :

En ce qui concerne la disponibilité de notre piste, nous la fréquentons :

Lundi, Vendredi : 8 H à 19 H – Mardi, Jeudi : 8 H à 20 H – Mercredi : 8 H à 12 H – Samedi : 8 H à 14 H .

Cet horaire est un horaire réglementaire. Cependant, la formation étant assurée par la gérante, celle-ci compose généralement son planning au gré de la disponibilité de ses élèves.

PROGRAMME DE LA FORMATION COMPLÉMENTAIRE PRÉVUE À L'ARTICLE L. 223-1 DU CODE DE LA ROUTE

La formation complémentaire suivie entre six mois et un an après l'obtention du permis de conduire vise à renforcer les compétences acquises en formation initiale et durant les premiers mois de conduite autonome. Elle est composée :

- d'un module visant à améliorer la compréhension et la gestion de situations de conduite complexes ;
- d'un module visant à rendre les déplacements plus sûrs et plus citoyens par des choix de mobilité responsables.

Le programme défini ci-dessous s'appuie sur le modèle didactique de la hiérarchie des comportements de conduite (Kestinen, 1996 et Siegrist, 1999) - matrice GDE (Goals for Driver Education).

Cette formation fait appel à l'autoréflexion des élèves et à l'analyse de leur perception des dangers de la route en vue d'améliorer leurs modes de réflexion et leurs aptitudes à percevoir les risques au moment où ils acquièrent davantage d'assurance en tant que conducteur et plus largement dans leurs divers modes de déplacement.

Le programme présenté ci-dessous définit un schéma qui permet à l'enseignant de la conduite et de la sécurité routière - ci-après nommé « enseignant » - d'adapter son intervention en fonction des groupes.

L'ordre des séquences doit être respecté pour favoriser le processus d'acquisition de comportements sûrs dans l'objectif de prévenir la survenance d'accidents caractéristiques des usagers titulaires du permis de conduire depuis peu de temps et ayant peu d'expérience.

En évitant de faire appel à des cas d'accidents, les outils de la formation privilégient l'illustration de situations de conduite ou de questions de mobilité. Ils doivent également permettre, dès que possible, les travaux en groupes restreints.

Les enseignants doivent utiliser des outils spécifiquement adaptés pour travailler ces séquences et avoir bénéficié d'une formation pour leurs usages.

- MATINÉE :

Améliorer la compréhension et la gestion des situations de conduite complexes

Séquences et objectifs	Contenus et outils pédagogiques
<p>1. Présentation de la formation Créer un climat favorable aux échanges et à la réflexion. Faciliter la prise de parole des stagiaires et capter leur attention. Durée : 10 minutes</p>	<p>Présentation des objectifs. Présentation du cadre pédagogique (anonymat, liberté de parole, etc.). Cadre réglementaire (horaires, participation active, réduction de la période probatoire, etc.). Présentation de la formation (différentes séquences, organisation, etc.). Cette séquence permet à l'enseignant d'instaurer un climat de confiance avec les élèves pour débiter la formation dans de bonnes conditions.</p>
<p>2. Questionnaire d'entrée en formation (autoévaluation) Se connaître en tant que conducteur. Connaître et prendre en compte ses limites. Durée : 15 minutes</p>	<p>Le questionnaire permet de se définir : - en tant qu'individu ; - en tant qu'utilisateur de la route. Le questionnaire permet d'aborder les différentes thématiques de la formation. Le questionnaire porte sur l'élève lui-même (âge, études, loisirs, etc.) et sur son expérience en tant qu'utilisateur de la route (ancienneté du permis, nombre de kilomètres parcourus, véhicule utilisé, etc.). Le questionnaire permet de disposer d'informations sur le groupe pour travailler les différentes séquences de la formation.</p>
<p>3. Constitution du groupe Se présenter. Confronter ses expériences au groupe. Découvrir sa singularité. Créer du lien. Durée : 35 minutes</p>	<p>Alterner les techniques de présentation en privilégiant une forme dynamique. Conduire des échanges permettant aux stagiaires de faire part de leur expérience (types de trajet, types de véhicules utilisés, situations de presque-accident rencontrées, etc.)</p>
<p>4. Traitement du questionnaire d'autoévaluation Confronter ses expériences au groupe. Découvrir le groupe. Durée : 45 minutes</p>	<p>A partir du questionnaire d'autoévaluation, exploiter de façon interactive les réponses en privilégiant les travaux en sous-groupe pour prendre en compte les problématiques des élèves.</p>
<p>5. Perception des risques Se positionner face au risque. Se confronter à la perception des autres.</p>	<p>Évaluer individuellement sa perception des risques, notamment au regard du vécu des autres élèves. Échanger collectivement sur les résultats de ces évaluations. Dégager des tendances au sein du groupe. Mettre en avant la subjectivité du risque.</p>

<p>Prendre en compte les différents points de vue pour mieux appréhender le risque. Durée : 1 heure</p>	<p>Utilisation de supports (photos, vidéos, etc.) présentant des risques en situation de conduite et permettant à l'enseignant de mener une discussion à partir du ressenti des élèves face au danger. L'enseignant pourra par exemple accompagner les élèves à se positionner sur une échelle de risque estimé. En introduction de la séquence, un simulateur peut être utilisé pour amorcer un travail collectif sur la perception des risques. Pour cette séquence, les exercices sur simulateur ne doivent pas durer plus de 20 minutes et doivent être encadrés par l'enseignant constamment présent avec les élèves. Le paramétrage du simulateur évite dans la mesure du possible les situations d'accident.</p>
<p>6. Situations complexes Comprendre et résoudre des situations complexes. Durée : 1 heure 15 minutes</p>	<p>Travailler sur des situations de conduite complexes mettant en jeu plusieurs types de comportements et d'usagers. Utilisation de supports (photos, vidéos, etc.) présentant des situations de conduite complexes et permettant aux élèves de se positionner (« que percevez-vous ? », « que peut-il se passer ? », etc.) individuellement, et au sein du groupe, face aux situations présentées. En introduction de la séquence, un simulateur peut être utilisé pour amorcer un travail collectif sur les situations complexes. Pour cette séquence, les exercices sur simulateur ne doivent pas durer plus de 20 minutes et doivent être encadrés par l'enseignant constamment présent avec les élèves. Le paramétrage du simulateur évite dans la mesure du possible les situations d'accident.</p>

- APRÈS-MIDI :

Rendre son déplacement plus sûr et plus citoyen par des choix de mobilité responsables.

Les stratégies de mobilité.

Séquences et objectifs	Contenus et outils pédagogiques
<p>7. Mobilité et thématiques caractéristiques des jeunes Être capable de construire et d'anticiper ses déplacements. Prendre conscience des influences du contexte (environnement, pairs, véhicule, etc.). Être conscient des conséquences de ses décisions (personnelles, professionnelles, sociales, etc.) Durée : 1 heure 45 minutes</p>	<p>Travail à partir de situations types (sorties festives, de nuit, sous la pression des pairs, sous influence de distracteurs ou de produits psychoactifs, etc.). Cette séquence est animée avec des outils permettant : - d'élaborer une suite à un scénario ; - d'imaginer les dangers potentiels ; - d'aider à devenir capable de refuser, d'exprimer son désaccord, être force de proposition, être capable de fédérer. Pour cette séquence, les outils adaptés peuvent notamment prendre la forme de vidéos, de photos, de descriptions de scénario ou d'outils visuels d'aide à la prise de décision.</p>
<p>8. Choix de mobilité Se connaître en tant qu'utilisateur de la route : être conscient de ses choix en matière de mobilité et de déplacement. Être sensibilisé aux questions environnementales. Découvrir des modes de déplacements alternatifs. Durée : 1 heure</p>	<p>En lien avec le questionnaire d'autoévaluation. Faire émerger ce qui détermine ses choix de mobilité et ce qui les influence. Faire connaître les possibilités et l'intérêt de l'utilisation de modes alternatifs de déplacement. L'enseignant utilise des outils statistiques ou autres présentant des modes de déplacement caractéristiques des jeunes. L'enseignant s'attache à apporter des informations sur les différentes formes de mobilité proposées localement.</p>
<p>9. Bilan avec engagement Durée : 15 minutes</p>	<p>S'engager oralement face à soi-même et vis-à-vis du groupe. Un support sur lequel cet engagement est matérialisé (livret de stage, attestation d'engagement, etc.) est préconisé.</p>

S.A.R.L. « CARREAUX'LYNE »

Les Tertiales Espace Philippa de Hainaut 154 Boulevard Harpignies 59300 VALENCIENNES

Tél : 03.27.49.84.15 – 07.88.20.04.42 – 06.71.08.32.65

E-Mail : carreaux.lyne@yahoo.fr – Web : www.carreauxlyne.com

Siret : 40527158600019 – Agrément Préfectoral E0305915450 – Code APE NAF : 8553Z

Déclaration d'Activité de Prestataire de Formation : 31 59 08798 59

AAC

APPRENTISSAGE ANTICIPE DE LA CONDUITE
LA FORMATION DU BONHEUR

La décision

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Pour une inscription à l'apprentissage anticipé de la conduite, vous devez :

- Avoir au moins 15 ans
- Avoir l'accord de vos parents et de l'assureur du véhicule
- Être titulaire de l'ASSR 2^{ème} niveau ou de l'ASR.

L'accompagnateur doit être titulaire du permis B depuis au moins 5 ans consécutifs et ne jamais avoir commis de délit routier. Il peut s'agir d'un de vos parents ou un membre de la famille, un tuteur, un ami... Il peut même y avoir deux accompagnateurs avec l'accord de (des) assureur(s).

L'extension de garantie est indispensable pour le (les) véhicule(s). Attention ! La conduite accompagnée est limitée au territoire national.

La formation

EVALUATION ET FORMATION INITIALE

En premier, vous réalisez une évaluation permettant de vous donner une estimation du volume d'heures de conduite en auto-école (20 heures minimum) à faire avant de vous laisser conduire accompagné(e). Dans le même temps, vous préparez l'examen théorique (code) et la formation pratique de 20 heures minimum.

Critère 1.7 – Label Qualité d'Etat des
Formations délivrées par les écoles de
conduite

.../...

RENDEZ-VOUS OBLIGATOIRES

Au début de la conduite accompagnée, vous devez participer, avec au moins un accompagnateur et votre moniteur, au rendez-vous préalable de 2 heures à l'auto-école. L'enseignant vous donne des conseils et un guide est remis à votre accompagnateur.

Deux rendez-vous pédagogiques sont obligatoires au cours de l'apprentissage, toujours avec votre accompagnateur et votre moniteur. Le 1^{er} a lieu pendant le 4^{ème}, 5^{ème} ou 6^{ème} mois de conduite accompagnée lorsque vous totalisez un minimum d'au moins 1000 kms parcourus, le deuxième à la fin, dans les deux derniers mois de la conduite accompagnée après avoir parcouru au total pas moins de 3000 kms. Ces rendez-vous comportent chacun une partie théorique de 2 heures et une partie pratique d'une heure.

Les kilomètres

LES BONS OUTILS

Si vous avez obtenu le code et le bilan de compétences, l'enseignant vous remet l'ATTESTATION DE FIN DE FORMATION INITIALE (AFFI).

Pendant la conduite accompagnée, vous avez entre 1 et 3 ans pour conduire au minimum 3 000 kilomètres. Vous retracez au fur et à mesure votre progression dans votre livret d'apprentissage que vous devez pouvoir présenter obligatoirement en cas de contrôle routier.

Il ne faut pas oublier d'apposer le disque « conduite accompagnée » à l'arrière de votre véhicule quand vous conduisez.

Etes-vous décidé(e) ?

Pourquoi opter pour une conduite accompagnée ?

Parce que vous pouvez passer le permis avant les autres, à 17 ANS, le jour de vos 18 ans, vous pouvez conduire seul (e), la période probatoire n'est pas de 3 ans mais seulement de 2 ANS pour vous, vous récupérez 3 POINTS par an pendant 2 ans, au lieu de 2 points par an pendant 3 ans, vous bénéficiez de tarifs préférentiels sur votre assurance jeune conducteur.

Du bonus et du bonheur

UNE FORMATION COMPLETE

Vous bénéficiez d'une formation sérieuse et vous êtes entouré(e) de plusieurs interlocuteurs : l'auto-école, les accompagnateurs et même les amis ayant aussi choisi l'AAC.

Critère 1.7 – Label Qualité d'Etat des formations délivrées par les écoles de conduite

.../...

PAS DE STRESS

Votre réussite est à la clef. Avec 3000 kilomètres au compteur, vous passez l'épreuve plus détendu(e) ayant ainsi plus de chance de décrocher le permis dès la première fois.

ET LA CONDUITE ACCOMPAGNEE VOUS GARANTIT UNE SECURITE AU MAXIMUM.

DES ECONOMIES

Si vous décrochez le permis au 1^{er} passage, plus de dépenses... et des économies. Interrogez votre assureur !

*La conduite accompagnée,
un bonheur au quotidien !*

S.A.R.L. « CARREAUX'LYNE »

Les Tertiales Espace Philippa de Hainaut 154 Boulevard Harpignies 59300 VALENCIENNES

Tél : 03.27.49.84.15 – 07.88.20.04.42 – 06.71.08.32.65

E-Mail : carreaux.lyne@yahoo.fr – Web : www.carreauxlyne.com

Siret : 40527158600019 – Agrément Préfectoral E0305915450 – Code APE NAF : 8553Z

Déclaration d'Activité de Prestataire de formation N° 31 59 08798 59

CS

CONDUITE SUPERVISEE

LE BONHEUR AU QUOTIDIEN

DÉCISION

La conduite supervisée peut être choisie n'importe quand : vous êtes en formation traditionnelle et vous souhaitez aller vers la conduite supervisée, c'est possible, vous êtes en conduite accompagnée et vous souhaitez aller vers la conduite supervisée, c'est possible.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Pour une inscription en conduite supervisée, vous devez :

- Être âgé d'au moins 18 ans,
- Avoir décroché l'attestation de fin de formation initiale,
- Avoir l'accord de l'assureur du véhicule,
- Avoir participé au rendez-vous préalable.

Votre accompagnateur, titulaire du permis B depuis au moins 5 ans consécutifs ne doit pas avoir commis de délit routier. Celui-ci peut être un de vos parents, un membre de la famille, un tuteur, un ami... Deux accompagnateurs sont possibles à condition d'avoir l'accord ou les accords de (des) l'assureur (s).

Avant de « piloter » et d'avaler les kilomètres

LE RENDEZ-VOUS PREALABLE

En début de conduite supervisée, vous êtes tenu (e) d'effectuer, avec au moins un accompagnateur et votre moniteur, un rendez-vous préalable durant 2 heures en voiture auto-école. L'enseignant vous donne des conseils et un guide est remis à l'accompagnateur.

Critère 1.7 – Label Qualité d'Etat des Formations délivrées par les écoles de Conduite.

.../...

A retenir

LES BONS OUTILS

S'exercer à conduire sur le réseau routier et autoroutier du territoire national, de jour comme de nuit et par diverses conditions météorologiques, présenter l'original ou la photocopie du formulaire de demande de permis de conduire et le livret d'apprentissage en cas de contrôle par les forces de l'ordre, avoir à bord du véhicule le document d'extension de garantie d'assurance. Vous devez apposer un disque « conduite accompagnée » à l'arrière du véhicule équipé de deux rétroviseurs latéraux, lors de votre conduite et bien sûr, ne pas dépasser les vitesses maximales autorisées applicables aux conducteurs novices.

La période probatoire reste fixée à trois ans.

Etes-vous décidé (e) ?

POURQUOI CHOISIR LA CONDUITE SUPERVISEE ?

- Pour acquérir un maximum d'expérience et de confiance au volant
- Après échec, renforcer les acquis à moindre coût
- Comparée à l'AAC, pas de kilométrage minimum à faire.

Du bonus et du bonheur

UNE FORMATION COMPLETE

En bénéficiant d'une formation sérieuse entouré (e) de plusieurs interlocuteurs : l'auto-école, les accompagnateurs mais aussi les amis.

PAS DE STRESS

Passer l'épreuve plus détendu (e), c'est la réussite à la clef.

REALISER DES ECONOMIES

Obtenir son permis au 1^{er} passage, c'est faire des économies. Si échec, la conduite supervisée peut être la solution puisque vous continuez de rouler avant de reprendre des leçons de conduite.

La conduite supervisée,
Le bonheur au quotidien

L'ÉVALUATION DE DÉPART

est obligatoire avant la signature de tout contrat de formation.

Objectifs de l'évaluation

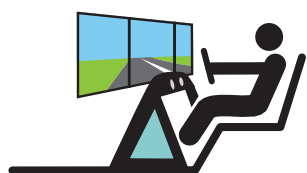
- Permet de savoir quelles sont les connaissances et l'expérience que vous avez déjà acquises.
- Permet de proposer une durée de la formation qui correspondre à votre profil et vos capacités.

Le moyen utilisé

Évaluation effectuée à l'auto-école sur le simulateur de Codes Rousseau.



Le simulateur vous accompagne dans les différentes étapes de l'évaluation.



Pour évaluer **13 FACULTÉS**

Plusieurs questions à choix multiples et exercices pratiques en position arrêtée ou en circulation.

Durée



Sont évalués :

- Vos pré-requis en matière de connaissance du véhicule.
- Vos expériences vécues en tant qu'utilisateur de la route.
- Vos compétences psychomotrices.
- Vos motivations.
- Votre observation de l'environnement.
- Votre évaluation du risque.



Fiche d'évaluation de départ - Exemple élève



1 Renseignements d'ordre général

Nom : EVAL
Prénom : ALAIN
Date de naissance : 03/09/2002
Nationalité : française
Test de la vue effectué : Oui Non

Observations :

2 Résultats de l'évaluation

Expérience de conduite	★	★	★	★	★
Habiletés	☆	☆	☆	☆	☆
Attitude à l'égard de l'apprentissage	★	★	★	★	★
Attitude à l'égard de la sécurité	★	★	★	★	★
Respect des consignes	★	★	★	☆	☆
Compréhension / Mémoire	★	★	★	☆	☆
Observation / Perception	★	★	★	☆	☆
Orientation	★	★	★	★	★
Respect du Code de la route	★	★	★	★	☆
Trajectoires	☆	☆	☆	☆	☆
Connaissance du véhicule	★	★	★	★	★
Rapport au risque	★	★	★	★	☆
Démarrage / Arrêt	★	★	☆	☆	☆



3 Volume de formation prévisionnel

20 h de conduite minimum sont imposées par la réglementation (pour un véhicule à boîte manuelle)

Proposition heures pratiques : heures

Proposition acceptée : Oui Non

Date :

Proposition retenue : heures

Cachet de l'auto-école

Signature du formateur

Signature des parents (pour mineurs)

Signature de l'élève

Pantenaire de votre réussite!
www.codesrousseau.fr



🖨️ Résultat imprimable en deux exemplaires.

Résultat

Le résultat est donné sous la forme d'une lettre correspondant à un volume de formation.

Il n'impose pas un nombre d'heures, c'est un prévisionnel.

Ce procédé d'évaluation est disponible à tout public sur simple demande à l'école de conduite.

Cachet de l'AUTO-ÉCOLE

L'ÉVALUATION DE DÉPART (Permis B)

est obligatoire avant la signature de tout contrat de formation.

Elle est réalisée avec Madame **CARREAUX NATHALIE** - autorisation d'enseignement N° A03 059 01710

Objectifs de l'évaluation

- Permet de savoir quelles sont les connaissances et l'expérience que vous avez déjà acquises.
- Permet de proposer une durée de la formation qui corresponde à votre profil et vos capacités.

Le moyen utilisé

Évaluation effectuée à l'auto-école sur ordinateur ou sur tablette ou en distanciel à l'aide du logiciel **Easyévaluation** de Codes Rousseau.



Fiche d'évaluation de départ

1 Renseignements d'ordre général

Nom : Rousseau
Prénom : Manon
Date de naissance : 22/06/1997
Nationalité : française
Profession :
Niveau scolaire : Etudiante
Acuité visuelle :
Correction : Non
Incompatibilités :
Visite médicale :

2 Expérience de la conduite

Permis possédé :	Aucun Permis A1	Permis AM Permis A	Permis B1 Autres	Permis A2	Obtenu le :
Conduite d'une voiture :	Plus de 5h	✓ Moins de 5h	Jamais		
Qui vous accompagnait :	Amis	✓ Parents	Ecole de conduite		
Où conduisiez-vous ?	✓ Parking	Chemin	Ville	Route	
Autre conduite de véhicule ?	Non Moto	✓ Vélo Voiture	Cyclo Autre véhicule	Moto légère	

3 Résultats cognitifs

1. Estimation	★★	7. Inhibition	★
2. Adaptation	★★	8. Temps de Réaction	★
3. Mémoire Visuelle à Court-terme	★★	9. Obedissance aux Règles	★
4. Attention Partagée	★★	10. Prévention des Risques	★
5. Concentration	★★	11. Largeur Champ de Vision	★
6. Coordination Matrice	★★	12. Balayage Visuel	★

★ à la moyenne
★★ à la moyenne
★★★ à la moyenne

4 Volume de formation prévisionnel

Proposition heures théoriques : heures Date :
Proposition heures pratiques : heures
Proposition acceptée : Oui Non



20 Tests COGNITIFS pour évaluer 12 FACULTÉS

Durée



Sont évalués :

- Vos pré-requis en matière de connaissance du véhicule.
- Vos expériences vécues en tant qu'utilisateur de la route.
- Vos compétences psychomotrices.
- Vos motivations.

Partenaire de votre réussite!
www.codesrousseau.fr



Résultat imprimable en deux exemplaires.

Résultat

Le résultat est donné sous la forme d'une lettre correspondant à un volume de formation. Il n'impose pas un nombre d'heures, c'est un prévisionnel.

Ce procédé d'évaluation est disponible à tout public sur simple demande à l'école de conduite.

Cachet de l'AUTO-ÉCOLE

Auto-Moto / Ecole "CARREAUX'LYNE"
Boulevard Harpignies
59300 VALENCIENNES
N° Siret 405 271 586 00019
N° Préfectoral 300 59 15 450
Tél. 03.27.46.34.34



FICHE POUR L'EVALUATION DE DEPART

A
A1
A2

Pour l'élève

réalisée par Madame CARREAUX NATHALIE - Autorisation d'enseigner n°: A0305901710

1 Renseignements d'ordre général

Nom et prénom				Né(e) le			
Adresse				Téléphone			
Niveau scolaire		Profession		Nationalité			
Acuité visuelle	œil gauche	/10	œil droit	/10	Correction	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Incompatibilités				Visite médicale	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON	

2 Expérience de la conduite

Permis	Conduite moto	Avec qui ?	Où (sauf auto-école) ?	Si pas moto
B1 ou AT <input type="checkbox"/>	jamais <input type="checkbox"/>	amis <input type="checkbox"/>	ville <input type="checkbox"/>	vélo <input type="checkbox"/>
A1 ou AL <input type="checkbox"/>	- de 5 h <input type="checkbox"/>	parents <input type="checkbox"/>	route <input type="checkbox"/>	cyclo <input type="checkbox"/>
B <input type="checkbox"/>	+ de 5 h <input type="checkbox"/>	auto-école <input type="checkbox"/>	chemin <input type="checkbox"/>	auto <input type="checkbox"/>
Le <input type="checkbox"/>				autre <input type="checkbox"/>

3 Connaissance du véhicule

Direction (guidon, fourche)	non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/>	Embrayage	non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/>
Boîte de vitesses	non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/>	Freinage	non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/>

4 Attitude à l'égard de l'apprentissage et de la sécurité

Réponse : maîtriser la moto et connaître le code	<input type="checkbox"/>
Réponse : prévoir les difficultés et savoir y faire face	<input type="checkbox"/>
L'apprentissage est une nécessité	<input type="checkbox"/>
Réel désir d'apprendre à conduire	<input type="checkbox"/>

5 Habileté

	F	S	B
Installation sur la machine (position)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Démarrage arrêt	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Equilibre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

6 Compréhension et mémoire

	F	S	B
Compréhension	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mémoire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

7 Perception

	F	S	B		F	S	B
Trajectoire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Regard	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Observation et orientation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				

8 Emotivité

	F	S	B		F	S	B
En général	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Crispation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

9 Résultat de l'évaluation

Résultat final - =

10 Proposition : volume de formation prévisionnel

Proposition suggérée	Théorie	<input type="checkbox"/> h	Proposition acceptée	<input type="checkbox"/> OUI	Proposition retenue	Théorie	<input type="checkbox"/> h
	Pratique	<input type="checkbox"/> h		<input type="checkbox"/> NON		Pratique	<input type="checkbox"/> h

11 Signatures

Formateur	Elève	Parents (pour les mineurs)
Le <input type="checkbox"/>		

Fiche d'évaluation de départ - Exemple élève

① Renseignements d'ordre général

Nom : **bouton**

Prénom : **mail**

Date de naissance : **18-02-2003**

Nationalité : **française**

Test de la vue effectué : Oui Non

Observations :

② Résultats de l'évaluation

EXPÉRIENCE DE LA CIRCULATION ———— ★ ★ ☆ ☆ ☆

CONNAISSANCES DE L'UNIVERS MOTO ———— ★ ★ ★ ☆ ☆

APTITUDES PHYSIQUES ———— ★ ★ ★ ☆ ☆

MOTIVATIONS ———— ★ ★ ☆ ☆ ☆



③ Volume de formation prévisionnel

20 h de conduite minimum sont imposées par la réglementation

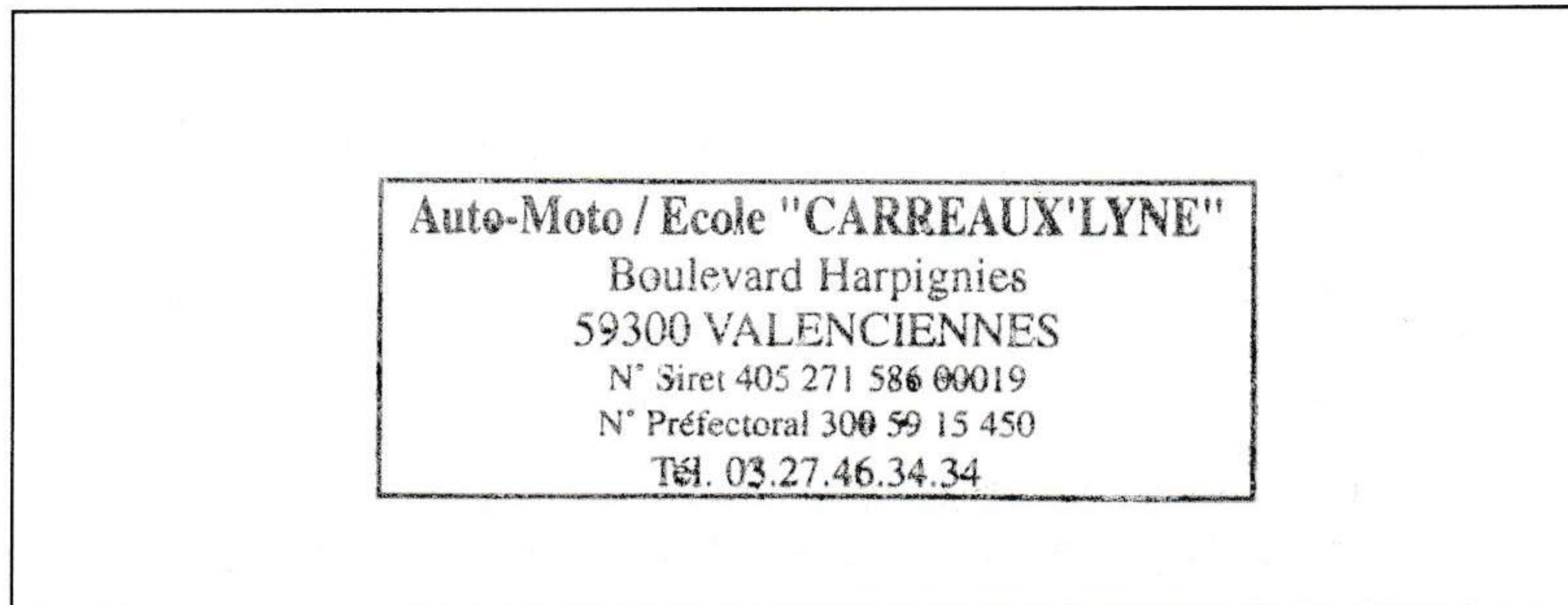
Proposition heures pratiques : heures

Proposition acceptée : Oui Non

Date : **26-02-2021**

Proposition retenue : heures

Cachet de l'auto-école



Signature du formateur

Signature des parents (pour mineurs)

Signature de l'élève

Partenaire de votre réussite!

OOO www.codesrousseau.fr

Évaluation dématérialisée pas encore utilisée
puisque toute nouvelle adhésion (depuis le 30/06/2021)

SARL « CARREAUX'LYNE »

Les Tertiales Espace Philippa de Hainaut 154 Boulevard Harpignies 59300 VALENCIENNES

Tél : 03.27.49.84.15 – 07.88.20.04.42 – 06.71.08.32.65

E-Mail : carreaux.lyne@yahoo.fr – web : www.carreauxlyne.com

Siret : 40527158600019 – Agrément Préfectoral E0305915450 – Code APE NAF : 8553Z

Déclaration d'Activité de Prestataire de Formation N° 31 59 08798 59

FICHE PROSPECT

COORDONNEES DU PROSPECT

. Nom de l'Entreprise : _____ . Site internet _____

. Adresse : _____

. E-Mail : _____ @ _____ . Tél : _____

DEGRE D'AVANCEMENT DE LA RELATION COMMERCIALE

- . Prospect pur, aucun contact encore établi
- . Prospect avec contact n'ayant pas abouti
- . Prospect avec 1^{er} contact à suivre
- . Prospect en cours de traitement :
- . Prospect proche de la signature :
- . Client récent
- . Ancien client :
- . Autre (préciser) : _____

PRESENTATION RAPIDE DU PROSPECT

- . Activité, métiers, spécialités : _____
- . Chiffre d'affaires (CA) : _____ . Effectif total : _____
- . Dirigeant(s) : _____ . Responsabilités : _____
- . Nos interlocuteurs : _____ . Responsabilités : _____
- . Pouvoir réel de décision : oui non
- . Les fournisseurs actuels du prospect (dans notre domaine de compétences) : _____
- . Environnement économique du prospect : positionnement _____ Points forts/faibles _____
Opportunités/menaces pour cette entreprise _____
- . Grands projets en cours ou à venir : _____
- . Origine du contact avec ce prospect : bouche à oreille, site internet, publicité, mailing : _____

POINTS IMPORTANTS QUE SEMBLE PRIVILEGIER CE PROSPECT DANS LA RELATION COMMERCIALE

- . Notoriété de l'école de conduite :
- . Gamme de permis/étendue du savoir-faire :
- . Technicité :
- . Qualité :
- . Relation dans la durée
- . Délais, réactivité :
- . Proximité géographique :
- . Prix :
- . Facilités de règlement :
- . Autre (préciser) :

INTERET DE CETTE RELATION COMMERCIALE POUR NOTRE ENTREPRISE

Evaluation du caractère stratégique du courant d'affaires :

- . Client vital :
- . Client prioritaire :
- . Client important :
- . Client secondaire :
- . Client à ne pas forcément conserver :
- . Client à éviter :

Enjeu principal pour notre entreprise :

- . Volume actuel de chiffre d'affaires :
- . Image de marque pour nous :
- . Autre (à préciser) : _____
- . Perspectives futures avec ce client :
- . Ouverture vers d'autres clients :

HISTORIQUE DES CONTACTS

Date	Interlocuteur(s) Dans notre entreprise	Interlocuteur(s) Chez le prospect	Résumé des contacts et infos diverses	Suite programmée : envoi doc, rdv, relances (qui, à quelle date...)	Commandes effectuées : nature, montant	Actions de communication générale dont le prospect a été destinataire : mailing...

S.A.R.L. « CARREAUX'LYNE »

Les Tertiales Espace Philippa de Hainaut 154 Boulevard Harpignies 59300 VALENCIENNES

Tél : 03.27.49.84.15 – 07.88.20.04.42 – 06.71.08.32.65

E-Mail : carreaux.lyne@yahoo.fr – Web : www.carreauxlyne.com

Siret : 40527158600019 – Agrément Préfectoral E0305915450 – Code APE NAF : 8553Z

Déclaration d'Activité de Prestataire de Formation N° 31 59 08798 59

PARCOURS INDIVIDUALISE DE FORMATION

SECTEUR DE FORMATION DEMANDE

Permis auto (B) Permis moto (A1 ou A2) Permis remorque (BE)
Permis cyclomoteur ou voiture sans permis (AM)
Formation Equivalence B/125 Passerelle A2 vers A

IDENTIFICATION DU CANDIDAT :

NOM		PRENOM		DATE NAISSANCE	
ADRESSE					
TEL		COURRIEL		@	

L'ENTREPRISE (SI CANDIDAT SALARIE)

RAISON SOCIALE		SIRET	
ADRESSE			
TEL		COURRIEL	@

BILAN DU POSITIONNEMENT

PREREQUIS ET ACQUIS

Pour le permis AM : être âgé d'au moins 14 ans
Pour le permis A1 : être âgé d'au moins 16 ans
Pour le permis B, A2 : être âgé d'au moins 18 ans
Pour le permis BE : date d'acquisition du permis auto _____
Formation B/125 : détenir le permis auto depuis au moins 2 ans
Date d'obtention du permis auto _____
Formation A2 vers A : détenir le permis A2 depuis au moins 2 ans
Date d'obtention du permis A2 _____

Le candidat déclare ne pas faire l'objet d'une suspension en cours
De son permis de conduire ou d'une interdiction de solliciter un permis de conduire

Parcours individuel de formation proposé par l'organisme de formation

Date d'entrée en formation		Date de fin de formation	
-------------------------------	--	-----------------------------	--

Critère 2.2 – Label Qualité d'Etat des
Formations délivrées par les écoles de conduite

.../...

ENJEUX ET OBJECTIFS

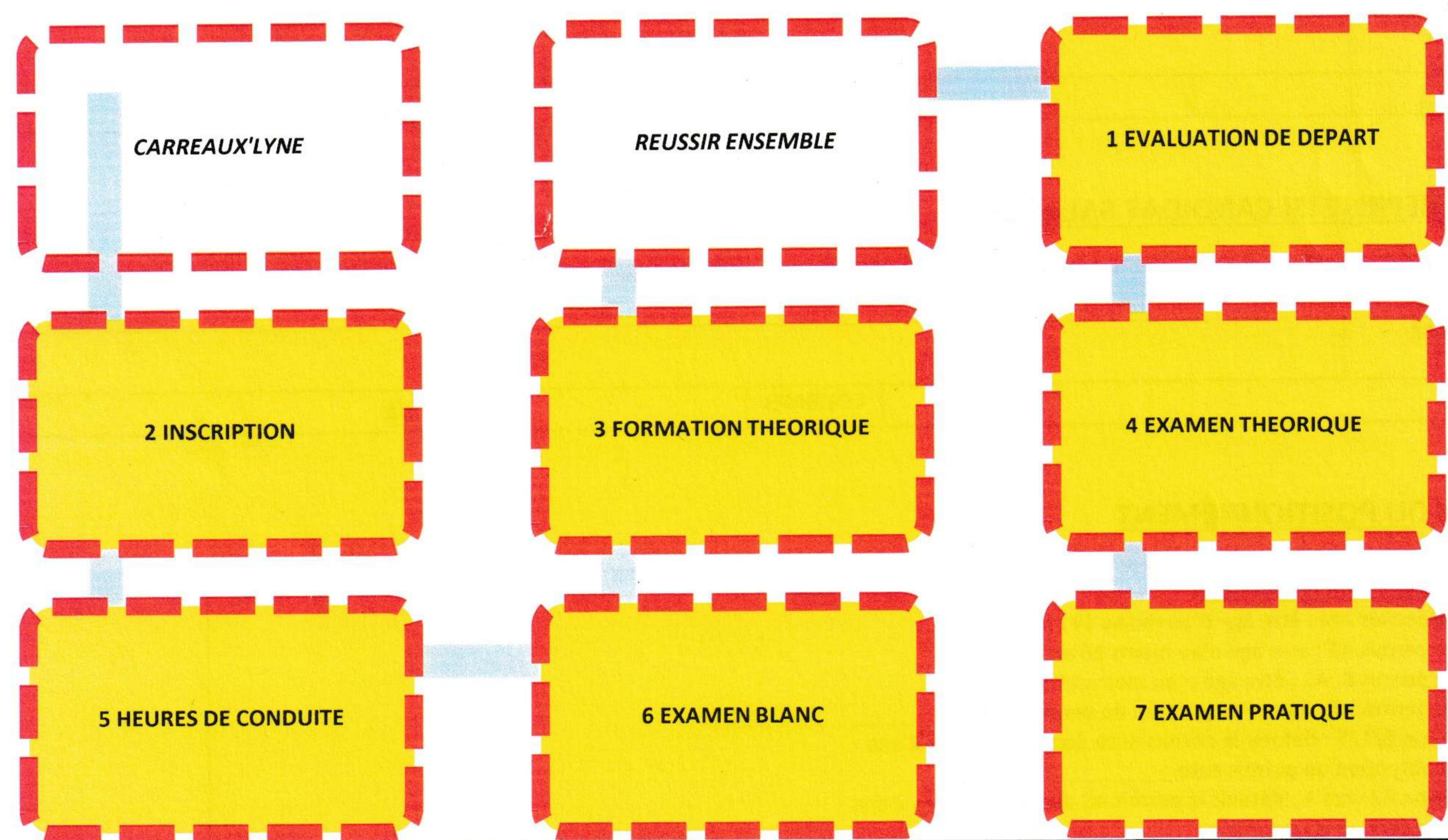
L'obtention du permis de conduire est devenue un outil social indispensable pour une très grande partie des jeunes de notre société.

Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'un véhicule est souvent indispensable pour les études, le travail ou les loisirs.

Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous.

L'objectif général est d'amener tout élève vers la réussite, en transmettant à chacun la maîtrise de compétences en termes de savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir-devenir.

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante devant être effectuée avec sérieux et rigueur, qui demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité et de la motivation. Le parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire. En signant un contrat de formation, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation.



Critère 2.2 – Label Qualité d'Etat des Formations délivrées par les écoles de Conduite.

.../...

PARCOURS THEORIQUE
 La formation théorique portant sur des questions "d'entraînement au code" pourra être suivie, à votre rythme, soit dans les locaux de l'école de conduite avec un support média (box) ou avec un enseignant ou via internet (achat accès web). La formation obligatoire portant sur des thématiques spécifiques se déroule dans nos locaux et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

PARCOURS PRATIQUE
 Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :
 - en ville
 - en rase campagne
 - sur autoroute
 - de nuit (hiver).
 Un parcours école vous sera proposé (groupe de 3 élèves) conduisant à tour de rôle, favorisant ainsi l'autonomie en préparant un itinéraire au préalable ainsi que l'écoute pédagogique (pendant qu'un élève conduit, vous l'observez, vous écoutez les explications et les conseils de l'enseignant et vous participez de manière active en faisant part de vos observations et de vos réflexions.

REVENONS SUR NOS COURS THEORIQUES OBLIGATOIRES PORTANT SUR DES THEMATIQUES SPECIFIQUES
 - Arrêt et stationnement
 - Croisement et dépassement
 - Connaissance de la réglementation générale du permis de conduire
 - L'éco-conduite
 - Priorités
 - Règles de circulation
 - Signalisation
 - Comportements dans les tunnels...

INSTRUCTION DU DOSSIER

NOM ET QUALITE DE LA PERSONNE AYANT INSTRUIT LE DOSSIER		DATE	
---	--	------	--

SIGNATURE DES PARTIES

SIGNATURE DE L'ECOLE DE CONDUITE	SIGNATURE DU CANDIDAT

S.A.R.L. « CARREAUX'LYNE »

Les Tertiales Espace Philippa de Hainaut 154 Boulevard Harpignies 59300 VALENCIENNES
Tél : 03.27.49.84.15 - 07.88.20.04.42 – 06.71.08.32.65

E-Mail : carreaux.lyne@yahoo.fr – Web : www.carreauxlyne.com

Siret : 40527158600019 – Agrément Préfectoral E0305915450 – Code APE NAF : 8553Z

Déclaration d'Activité de Prestataire de Formation N° 31 59 08798 59

**DESCRIPTION DES MODALITES D'ACCOMPAGNEMENT
QUI PEUVENT ETRE UN PARTENARIAT AVEC L'AUTO-ECOLE SPECIALISEE
OU UNE ASSISTANCE POUR TROUVER UNE STRUCTURE SPECIALISEE**

SITE DU CEREMH DEDIE A L'AUTOMOBILE RECENSE DES AUTOS-ECOLES SPECIALISEES PAR DEPARTEMENT. CE SITE VOUS PERMET DE TROUVER LES INFORMATIONS CONCERNANT LES DEMARCHES A EFFECTUER SI VOUS SOUHAITEZ PASSER OU REGULARISER VOTRE PERMIS DE CONDUIRE, LES QUESTIONS LIEES A L'APTITUDE ET AUX DEMARCHES ADMINISTRATIVES AINSI QUE LES TEXTES DE LOI REFERENTS.

CEREMH – 10-12, avenue de l'Europe – 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY
contact@ceremh.org – <https://www.ceremh.org>
01.39.25.49.87

- UN ESPACE DOCUMENTATION

Conduite et dyspraxie

Choisir son fauteuil roulant à propulsion manuelle

Choisir son fauteuil roulant à propulsion électrique

Choisir son véhicule TPMR

Plaquette conduite et dyspraxie

Plaquette conduite et handicap

Ou

- UNE RUBRIQUE CONSACREE AUX AMENAGEMENTS DU VEHICULE EN TANT QUE PASSAGER, CONDUCTEUR OU LE TRANSPORT DE PERSONNES A MOBILITE REDUITE VOUS PERMETTRA DE TROUVER DIFFERENTES REPONSES

Les aménagements en tant que conducteur :

L'accès au véhicule

Le poste de conduite

Les aménagements en tant que passager :

L'accès au véhicule

Les aménagements pour transporter un enfant :

L'accès au véhicule.

**Critère 2.2 – Label Qualité d'Etat des
Formations délivrées par les écoles
de Conduite.**

S.A.R.L. « CARREAUX'LYNE »

Les Tertiales Espace Philippa de Hainaut 154, Boulevard Harpignies – 59300 VALENCIENNES

Tél : 03.27.49.84.15 – 07.88.20.04.42 – 06.71.08.32.65

E-Mail : carreaux.lyne@yahoo.fr – Web : www.carreauxlyne.com

Siret : 40527158600019 – Agrément Préfectoral E0305915450 – Code APE NAF : 8553Z

Déclaration d'Activité de Prestataire de Formation N° 31 59 08798 59

PARCOURS DE FORMATION CATEGORIE B DU PERMIS DE CONDUIRE (VOITURE DE TOURISME)

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité et de la motivation.

Le parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire.

Parcours théorique

La formation théorique porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur.

Ces questions d'entraînement au code pourront être suivies à votre rythme, soit dans les locaux de l'école de conduite (présentiel) avec un support média (Box) (cours collectifs) :

Horaires : Lundi 14 H à 19 H – du Mardi au Jeudi : 10 H à 12 H et 14 H à 19 H – Vendredi : 14 H à 19 H – Samedi : 10 H à 11 H

ou avec un enseignant (thématiques) : (présentiel) (cours collectifs) – Horaires : Jeudi 19 H à 20 H – Samedi 11 H à 12 H

ou via internet (option d'achat d'accès) – (distanciel) (cours individuels).

Cette formation porte sur :

- L La circulation routière (développée par 5 sous-titres) ;
- C Le conducteur (développé par 3 sous-titres) ;
- R La route (développée par 3 sous-titres) ;
- U Les autres usagers (développés par 4 sous-titres) ;
- D Les notions diverses (développées par 3 sous-titres) ;
- A Les premiers secours (développés par 2 sous-titres) ;
- P Prendre et quitter son véhicule (développé par 2 sous-titres) ;
- M La mécanique et les équipements (développés par 2 sous-titres) ;
- S La sécurité du passager et du véhicule (développée par 3 sous-titres) ;
- E L'environnement (développé par 3 sous-titres).

**Critère 3.1 – Label Qualité d'Etat des
Formations délivrées par les écoles de
Conduite.**

.../...

La formation portant sur des thématiques spécifiques se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Les thématiques traitées sont les suivantes : thèmes généraux sur le code de la route (nous consulter).

En fonction de votre emploi du temps, vous venez au cours à votre rythme. Pensez à vérifier les jours, les horaires et les thématiques sur le tableau d'affichage.

Parcours pratique

La formation pratique porte sur la conduite d'un véhicule et sur la sensibilisation aux différents risques routiers.

Quatre compétences sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation :

- Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul ;
- Appréhender la route et circuler dans des conditions normales ;
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers ;
- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Chaque compétence et sous-compétence sera traitée en abordant les points suivants :

- Le pourquoi ;
- Le comment ;
- Les risques ;
- Les influences de l'entourage et du mode de vie de l'élève ;
- Les pressions exercées par la société, telles que la publicité, le travail... ;
- L'auto-évaluation.

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

- En ville ;
- En rase-campagne ;
- Sur autoroute ;
- De nuit (leçons prises en hiver).

Cette formation pratique individuelle pourra être suivie du lundi au samedi : horaires : Lundi 8 H à 12 H et 13 H à 19 H – Mardi au Jeudi : 8 H à 12 H et 14 H à 20 H – Vendredi 8 H à 12 H et 14 H à 19 H – Samedi 8 H à 14 H. Le lieu de prise en charge et de retour est fixé à l'école de conduite et vous serez seul(e) dans le véhicule avec votre moniteur. La durée de la leçon sera soit 1 heure ou soit 2 heures consécutives.

Critère 3.1 – Label Qualité d'Etat des Formations délivrées par les écoles de Conduite.

S.A.R.L. « CARREAUX'LYNE »

Les Tertiales Espace Philippa de Hainaut 154, Boulevard Harpignies 59300 VALENCIENNES

Tél : 03.27.49.84.15 – 07.88.20.04.42 – 06.71.08.32.65

E-Mail : carreaux.lyne@yahoo.fr – Web : www.carreauxlyne.com

Siret : 40527158600019 – Agrément Préfectoral E0305915450 – Code APE NAF : 8553Z

Déclaration d'Activité de Prestataire de Formation N° 31 59 08798 59

PARCOURS DE FORMATION CATEGORIE BE DU PERMIS DE CONDUIRE (GROSSE REMORQUE)

Conduire un ensemble articulé dont le véhicule tracteur ne dépasse pas 3,5 tonnes de PTAC tractant une remorque d'un PTAC supérieur à 750 kg et inférieur ou égal à 3 500 kg, lorsque la somme des PTAC de l'ensemble constitué est supérieure à 4 250 kg.

Apprendre à conduire un ensemble de véhicules est une démarche éducative exigeante qui demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité et de la motivation.

Cette conduite présente de réelles spécificités qu'il faut être en mesure de maîtriser correctement.

Ce parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire.

En signant le contrat pour cette formation à la conduite et à la sécurité routière, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation.

Au travers du programme, avec l'aide de votre formateur, vous allez apprendre et comprendre les règles du code de la route (notamment celles qui concernent plus spécifiquement le type de véhicules que vous apprenez à conduire) mais aussi apprendre et comprendre comment maîtriser le maniement du véhicule en marche avant et arrière, la nécessité de partager la route en bonne intelligence avec les autres usagers et d'adopter des comportements de conduite citoyens et responsables, la nécessité de la prise de conscience des risques et des limites propres à sa conduite et à celle des autres. Ce programme vous permet également de pratiquer l'auto-évaluation de vos analyses, décisions, actions et choix de conduite. Votre formateur est à vos côtés pour vous guider et vous conseiller.

Parcours théorique pour les élèves ayant une épreuve théorique de plus de cinq ans

La formation théorique porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur.

Ces questions d'«entraînement au code » pourront être suivies à votre rythme, soit dans les locaux de l'école de conduite (présentiel) avec un support média (box) (cours collectifs) : horaires : Lundi 14 H à 19 H – du Mardi au Jeudi 10 H à 12 H et 14 H à 19 H – Vendredi 14 H à 19 H – Samedi : 10 H à 11 H
ou avec un enseignant (thématiques) : (présentiel) (cours collectifs) – Horaires : Jeudi 19 H à 20 H – Samedi : 11 H à 12 H
ou via internet (option d'achat d'accès) – (distanciel) (cours individuels).

Critère 3.1 – Label Qualité d'Etat des Formations délivrées par les écoles de Conduite.

Cette formation porte sur :

- L La circulation routière (développée par 5 sous-titres) ;
- C Le conducteur (développé par 3 sous-titres) ;
- R La route (développée par 3 sous-titres) ;
- U Les autres usagers (développés par 4 sous-titres) ;
- D Les notions diverses (développées par 3 sous-titres) ;
- A Les premiers secours (développés par 2 sous-titres) ;
- P Prendre et quitter son véhicule (développé par 2 sous-titres) ;
- M La mécanique et les équipements (développés par 2 sous-titres) ;
- S La sécurité du passager et du véhicule (développée par 3 sous-titres) ;
- E L'environnement (développé par 3 sous-titres).

La formation portant sur des thématiques spécifiques se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Les thématiques traitées sont les suivantes : thèmes généraux sur le code de la route (nous consulter).

En fonction de votre emploi du temps, vous venez au cours à votre rythme. Pensez à vérifier les jours, les horaires et les thématiques sur le tableau d'affichage.

Parcours pratique

La formation pratique porte sur la conduite d'un ensemble de véhicules et sur la sensibilisation aux différents risques routiers.

Quatre compétences sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation :

- Maîtriser le maniement de l'ensemble et effectuer les vérifications courantes de sécurité dans un trafic faible ou nul ;
- Appréhender la route en fonction du gabarit de l'ensemble et circuler dans des conditions normales ;
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers ;
- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique ;

Chaque compétence ou sous-compétence sera traitée en abordant les points suivants :

- Le pourquoi ;
- Le comment ;
- Les risques ;
- Les influences de l'entourage et du mode de vie de l'élève ;
- Les pressions exercées par la société, telles que la publicité, le travail... ;
- L'auto-évaluation ;

Critère 3.1 – Label Qualité d'Etat des Formations délivrées par les écoles de Conduite.

La formation plateau (Hors circulation) : sur une aire fermée à la circulation. L'acquisition de savoirs et savoir-faire spécifiques à ce type d'ensemble ; véhicule + remorque ou caravane, est indispensable à leur prise en charge et à l'utilisation avec un maximum de sécurité, notamment lors de l'attelage et du dételage et des manœuvres en marche arrière.

Vérifications à effectuer :

- Contrôles de l'immobilisation ;
- Documents de bord ;

Contrôles du véhicule tracteur :

- Roues ;
- Taches ;

Contrôles de la remorque :

- Etat général de la caisse ;
- Roues ;
- Chargement /marchandises

Mise en marche du moteur

Positionnement du véhicule

Compatibilités

Attelage/dételage

Dimensions et poids

Feux

Thèmes

L'interrogation orale : elle porte sur l'ensemble des connaissances théoriques d'une des 12 fiches tirées au sort, que vous devez restituer lors d'un échange avec l'expert dans le véhicule. Cette phase théorique, vous la suivez, à votre rythme, par le biais d'un support pédagogique (distanciel) :

Les 12 fiches :

- Conduite dans des conditions atmosphériques difficiles, route de nuit ;
- Comportement en cas d'accident ;
- Conduite en montagne ou zones accidentées ;
- Gestes et postures, accident du travail ;
- Chargement, surcharge ;
- Dépassement ;
- Dynamique du véhicule ;
- Alcool, stupéfiants, médicaments ;
- Ecoconduite et conduite citoyenne ;
- Porte-à-faux, angles morts ;
- Comportement en tunnels et aux passages à niveau ;
- Système de sécurité et d'aides à la conduite.

La formation en circulation (route) : il est indispensable d'évaluer les connaissances, les aptitudes et le comportement de conduite du conducteur d'un ensemble de véhicules. Il devra tenir compte des particularités de celui-ci pour circuler avec un maximum de sécurité. Pendant cette phase, vous serez amené à circuler :

- En ville ;
- En rase-campagne ;
- Sur autoroute ;
- De nuit (leçons prises en hiver).

La formation plateau (hors circulation) ou en circulation (route) (cours individuels) pourra être suivie du Lundi au Samedi : Horaires : Lundi 8 H à 12 H et 14 H à 19 H – Mardi 8 H à 12 H et 14 H à 20 H – Mercredi : 8 H à 12 H – Jeudi 8 H à 12 H et 14 H à 20 H - Vendredi 8 H à 12 H et 14 H à 19 H – Samedi : 8 H à 14 H.

Le lieu de prise en charge et de retour est fixé à l'école de conduite.

S.A.R.L. « CARREAUX'LYNE »

Les Tertiales Espace Philippa de Hainaut 154, Boulevard Harpignies 59300 VALENCIENNES

Tél : 03.27.49.84.15 – 07.88.20.04.42 – 06.71.08.32.65

E-Mail : carreaux.lyne@yahoo.fr – Web : www.carreauxlyne.com

Siret 40527158600019 – Agrément Préfectoral E0305915450 – Code APE NAF : 8553Z

Déclaration d'Activité de Prestataire de Formation N° 31 59 08798 59

PARCOURS DE FORMATION CATEGORIE B (96) DU PERMIS DE CONDUIRE (PETITE REMORQUE)

FORMATION B (96)

Cette formation permet de tracter une remorque dont le PTAC est supérieur à 750 kg, sous réserve que la somme des PTAC de l'ensemble excède 3 500 kg, sans dépasser 4 250 kg.

Ainsi la formation B (96) permet de tracter des bateaux ou encore des vans à chevaux. Elle s'adresse à toute personne âgée de plus de 18 ans et titulaire d'un permis qui est encore valide. Ce permis ne nécessite pas de prouver une aptitude médicale.

Apprendre à conduire un ensemble de véhicules est une démarche éducative exigeante qui demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité et de la motivation.

Cette conduite présente de réelles spécificités qu'il faut être en mesure de maîtriser correctement.

Ce parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite lors du bilan final.

En signant le contrat pour cette formation à la conduite et à la sécurité routière, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation.

Au travers du programme, avec l'aide de votre formateur, vous allez apprendre et comprendre les règles du code de la route (notamment celles qui concernent plus spécifiquement le type de véhicules que vous apprenez à conduire) mais aussi apprendre et comprendre comment maîtriser le maniement du véhicule en marche avant et arrière, la nécessité de partager la route en bonne intelligence avec les autres usagers et d'adopter des comportements de conduite citoyens et responsables, la nécessité de la prise de conscience des risques et des limites propres à sa conduite et à celle des autres. Ce programme vous permet également de pratiquer l'auto-évaluation de vos analyses, décisions, actions et choix de conduite. Votre formateur est à vos côtés pour vous guider et vous conseiller.

Critère 3.1 – Label Qualité d'Etat des

Formations délivrées par les écoles de conduite.

.../...

Auto-Moto / Ecole "CARREAUX'LYNE"

Boulevard Harpignies
59300 VALENCIENNES
N° Siret 405 271 586 00019
N° Préfectoral 300 59 15 450
Tél. 03.27.46.34.34

Parcours pratique

La formation pratique porte sur la conduite d'un ensemble de véhicules et sur la sensibilisation aux différents risques routiers et est assuré par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité : NATHALIE.

EPREUVE HORS CIRCULATION : 4 heures

Sur une aire fermée à la circulation. L'acquisition de savoirs et savoir-faire spécifiques à ce type d'ensemble, véhicule + remorque ou caravane, est indispensable à leur prise en charge et à l'utilisation avec un maximum de sécurité, notamment lors de l'attelage et du dételage et des manœuvres en marche arrière.

SEQUENCE 1 HORS CIRCULATION :

- . Poids et masses
 - . Plaques
 - . Remorque : freinage et équipements
 - . Rétroviseurs
 - . Règles de circulation
- 75 min

VERIFICATIONS AVANT LE DEPART

- . Freins
- . Suspensions
- . Dispositif d'attelage

CONTROLES VEHICULE TRACTEUR + REMORQUE

- . Feux
 - . Pneumatiques
- 45 min

ATTELAGE – DETELAGE
60 min

TESTS DE MANIABILITE
60 min

**Critère 3.1 – Label Qualité d'Etat des
Formations délivrées par les Ecoles de Conduite.**

.../...



EPREUVE EN CIRCULATION : 3 heures**SEQUENCE 2 CIRCULATION**

L'objectif

est de travailler les particularités de la conduite d'un ensemble et de susciter une prise de conscience des risques qui y sont associés.. Pendant cette phase, vous serez amené à circuler :

- . en ville
- . en rase-campagne
- . sur autoroute
- . de nuit (leçons prises en hiver).

L'organisation

La séquence de circulation s'effectue avec un maximum de trois élèves dans le véhicule tracteur. Chaque élève effectue cinquante minutes au minimum de conduite. Il bénéficie des explications et des conseils de l'enseignant.

Le savoir-faire

L'accent est mis notamment sur :

- . la maîtrise de l'ensemble : masses, gabarit, rapport vitesse/puissance, phénomène d'oscillation latérale ;
- . les angles morts ;
- . les changements de direction ;
- . la prise en compte des autres usagers (usagers vulnérables...) ;
- . l'information et la communication avec les autres usagers ;
- . l'anticipation, les distances de freinage et d'arrêt ;
- . les trajectoires (virages, voies étroites) ;
- . la maîtrise de l'ensemble et le partage de la route, notamment dans les situations de croisement et de dépassement.

Bilan

A l'issue de cette phase de conduite, dix minutes sont consacrées au bilan de la prestation de chaque élève. Ce bilan comprend :

- . le ressenti de la prestation
- . un échange avec les autres élèves dans le cas d'une formation collective ;
- . un bilan relatif à l'enseignant et à la conduite des ensembles.

A l'issue des sept heures de formation, une attestation est délivrée à l'élève, en application de l'Article 5 de l'Arrêté du 17 Janvier 2013.

**Critère 3.1 – Label Qualité d'Etat des
Formations délivrées par le Ecoles de Conduite. .../...**

Auto-Moto / Ecole "CARREAUX'LYNE"
Boulevard Harpignies
59300 VALENCIENNES
N° Siret 405 271 586 00019
N° Préfectoral 300 59 15 450
Tél. 03.27.46.34.34

La formation HORS CIRCULATION et CIRCULATION pourra être suivie du Lundi au Samedi : Horaires :
Lundi 8 H à 12 H et 14 H à 19 H ; Mardi 8 H à 12 H et 14 H à 19 H ; Mercredi 8 H à 12 H et 14 H à 19 H ; Jeudi 8 H à 12 H et 14 H à 19 H ; Vendredi 8 H à 12 H et 14 H à 19 H ; Samedi 8 H à 14 H.

Les rendez-vous sont programmés par la secrétaire, CHRISTINE, en raison des disponibilités de l'élève et de l'enseignant.

Le lieu de prise en charge et de retour est fixé à l'école de conduite.

**Critère 3.1 – Label Qualité d'Etat des
Formations délivrées par les écoles de Conduite.**

Auto-Moto / Ecole "CARREAUX'LYNE"
Boulevard Harpignies
59300 VALENCIENNES
N° Siret 405 271 586 00019
N° Préfectoral 300 59 15 450
Tél. 03.27.46.34.34

S.A.R.L. « CARREAUX'LYNE »

Les Tertiales Espace Philippa de Hainaut 154, Boulevard Harpignies 59300 VALENCIENNES

Tél : 03.27.49.84.15 – 07.88.20.04.42 – 06.71.08.32.65

E-Mail : carreaux.lyne@yahoo.fr – Web : www.carreauxlyne.com

Siret : 40527158600019 – Agrément Préfectoral E0305915450 – Code APE NAF : 8553Z

Déclaration d'Activité de Prestataire de Formation N° 31 59 08798 59

PARCOURS DE FORMATION CATEGORIE A1, A2 DU PERMIS DE CONDUIRE (MOTO)

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité et de la motivation.

Le parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire.

En signant le contrat pour cette formation à la conduite et à la sécurité routière, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation.

Parcours théorique

L'épreuve théorique moto : il s'agit d'un QCM théorique axé sur le phénomène moto. Les questions balayent toutes les thématiques permettant d'évaluer que le futur motard connaît les règles, les caractéristiques des autres usagers et l'entretien spécifique d'une moto. Le but de cette épreuve est de vérifier que le motard sait en toutes circonstances adopter un comportement qui fera de lui un conducteur sûr.

Ces questions « d'entraînement au code » pourront être suivies à votre rythme, soit

- Via internet (option d'achat d'accès) – (distanciel) (cours individuels)
- ou avec un enseignant (thématiques) : (présentiel) (cours collectifs)– Horaire : Mardi 19 H à 20 H .

Cette formation porte sur :

- L La circulation routière (développée par 9 sous-titres) ;
- C Le conducteur (développé par 3 sous-titres) ;
- R La route (développée par 3 sous-titres) ;
- U Les autres usagers (développés par 2 sous-titres) ;
- D Les notions diverses (développées par 3 sous-titres) ;
- M La mécanique et les équipements (développés par 2 sous-titres) ;
- S Equipement de protection – Sécurité (développés par 3 sous-titres) ;
- E L'environnement (développé par 2 sous-titres) ;
- A Porter secours (développé par 1 sous-titre).

La formation portant sur des thématiques spécifiques se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière mention deux roues titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité. Les thématiques traitées sont les suivantes : thèmes généraux sur le code de la route moto (nous consulter).

Critère 3.1 – Label Qualité d'Etat des Formations délivrées par les écoles de conduite.

.../...

Parcours pratique

La formation pratique porte sur la conduite d'un véhicule et sur la sensibilisation aux différents risques routiers.

Quatre compétences sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation :

- Maîtriser le maniement du deux-roues motorisé ;
- Appréhender la route et circuler dans des conditions normales ;
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers ;
- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Chaque compétence et sous-compétence sera traitée en abordant les points suivants :

- Le pourquoi ;
- Le comment ;
- Les risques ;
- Les influences de l'entourage et du mode de vie de l'élève ;
- Les pressions exercées par la société, telles que la publicité, le travail... ;
- L'auto-évaluation.

Les épreuves :

La formation plateau (Hors circulation) : sur une aire fermée à la circulation. Elle consiste en la réalisation d'un parcours qui sera effectué à différentes allures. Cela afin d'évaluer les capacités du motard à déplacer sa machine avec aisance et aussi pour évaluer la qualité de ses freinages et évitements.

La formation en circulation (Route) : évaluer les choix et comportements du motard en circulation. Elle permet aussi de vérifier qu'il sait adopter une trajectoire de sécurité en ligne droite, mais également en virage. Pendant cette phase, vous serez amené à circuler :

- En ville ;
- En rase-campagne ;
- Sur autoroute ;
- De nuit (leçons prises en hiver).

La formation pratique plateau (Hors circulation) ou en circulation (Route) (cours collectifs ou individuels) pourra être suivie du Lundi au Samedi : horaires : Lundi 8 H à 12 H et 14 H à 19 H – Mardi 8 H à 12 H et 14 H à 20 H – Mercredi : 8 H à 12 H – Jeudi 8 H à 12 H et 14 H à 20 H – Vendredi 8 H à 12 H et 14 H à 19 H – Samedi : 8 H à 14 H.

Le lieu de prise en charge et de retour est fixé à l'école de conduite et vous serez à trois motards au maximum lors d'une séance. La durée de la leçon est de deux heures consécutives (un motard par moto durant la séance).

S.A.R.L. « CARREAUX'LYNE »

Les Tertiales Espace Philippa de Hainaut 154, Boulevard Harpignies 59300 VALENCIENNES

Tél : 03.27.49.84.15 – 07.88.20.04.42 – 06.71.08.32.65

E-Mail : carreaux.lyne@yahoo.fr – Web : www.carreauxlyne.com

Siret : 40527158600019 – Agrément Préfectoral E0305915450 – Code APE NAF : 8553Z

Déclaration d'Activité de Prestataire de Formation N° 31 59 08798 59

PARCOURS DE FORMATION 7 HEURES

(MIS EN PLACE POUR AUGMENTER LA SECURITE SUR LES ROUTES)

**B VERS A1 (FORMATION A LA CONDUITE DES MOTOCYCLETTES LEGERES (125 CM3)
ET DES VEHICULES DE LA CATEGORIES L5e)**

A2 VERS A (PASSERELLE : MOTOCYCLETTES PUISSANCE SUPERIEURE A 35 kW)

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité et de la motivation.

Le parcours qui vous est proposé vous permettra de

- B VERS A1
Pouvoir conduire un véhicule deux roues de la catégorie 125 cm³ ou un véhicule de la catégorie L5e en toute sécurité ;
- A2 VERS A
Pouvoir conduire un véhicule deux roues de la catégorie A (motocyclette puissance supérieure à 35 kW).

En signant le contrat pour ces formations à la conduite et à la sécurité routière, vous vous engagez à suivre obligatoirement les parcours de formation.

Parcours théorique

Cette formation pourra être suivie dans les locaux de l'école de conduite (présentiel) avec des supports médias et pédagogiques (cours moto sur box, DV-D, livret) (cours individuels)–
Horaires : Lundi 8 H à 12 H et 14 H à 19 H – Mardi 8 H à 12 H et 14 H à 20 H – Mercredi : 8 H à 12 H – Jeudi 8 H à 12 H et 14 H à 20 H – Vendredi 8 H à 12 H et 14 H à 19 H – Samedi 8 H à 14 H.

B VERS A1 : Séquence 1 : module théorique – durée 2 heures

Appréhender notamment les accidents (les chiffres clés, l'accident type, les plus fréquents), les situations délicates (anticiper et détecter, conduire de nuit, conduire par beau temps, conduire sous la pluie, conduire avec du brouillard, le vent, les conditions hivernales, les autres usagers), se rendre détectable (les bons comportements : feux, dispositifs réfléchissants, vêtements, s'assurer d'être remarqué par les autres usagers, éviter les accélérations brutales), l'équipement (pourquoi un équipement, la réglementation, le casque, types de casques, équipement supplémentaire), la route et ses pièges (la chaussée, l'état du véhicule, gravité), la conduite zen et écologique (conduite zen, le partage de la route).

Critère 3.1- Label Qualité d'Etat des Formations délivrées par les écoles de Conduite.

A2 VERS A : Séquence 1 : module théorique – durée 2 heures

Statistiques de l'accidentalité routière et de celles spécifiques à la conduite des motocyclettes, sensibilisation aux risques spécifiques à la conduite des motocyclettes, explication et échanges sur les comportements par rapport au phénomène vitesse, explication et échanges sur les raisons du caractère indispensable du port des équipements de protection, conduite et produits psychoactifs.

La formation avec cours moto sur box se déroule collectivement ou individuellement, dans les locaux de l'école de conduite et est dispensée par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière mention deux roues, titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité (thématiques traitées ci-dessus détaillées).

Parcours pratique

Cette formation pratique se déroule sur une aire fermée à la circulation pour le module Hors circulation et sur des aires ouvertes à la circulation pour le module Circulation (présentiel) (cours individuel) et est dispensée par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière mention deux roues, titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité. Elle pourra être suivie du Lundi au Samedi – Horaires : Lundi 8 H à 12 H et 14 H à 19 H – Mardi 8 H à 12 H et 14 H à 20 H – Mercredi 8 H à 12 H – Jeudi 8 H à 12 H et 14 H à 20 H – Vendredi 8 H à 12 H et 14 H à 19 H – Samedi 8 H à 14 H.

B VERS A1 : Séquence 2 : module hors circulation – durée 2 heures – sur une aire fermée à la circulation (présentiel)

Mécanique et prise en main

- . prise en mains et vérifications : « les vérifications, démarrer, passer les vitesses en moto, s'arrêter »
- . positionner son corps : « position de conduite sur une moto, positionner son corps sur un scooter »
- . stabilité et trajectoire : « répartition du poids du corps, équilibre à l'arrêt, freiner, L'évitement, la force centrifuge, garder l'équilibre, la perte d'adhérence ».

B VERS A1 : Séquence 3 : module en circulation – durée 3 heures – sur les aires ouvertes à la circulation (présentiel)

Pendant cette phase, vous serez amené à conduire en ville, en rase-campagne, sur autoroute, de nuit (leçons prises en hiver).

La conduite préventive (l'anticipation, le champ de vision, savoir regarder), voir et être vu (se signaler aux autres usagers, bien choisir sa voie, se positionner), vitesse et distance de sécurité (respect des distances de sécurité), les intersections (franchir les intersections, tourner à droite, tourner à gauche, les voies multiples, carrefour à sens giratoire), dépassements (effectuer un dépassement, le phénomène d'aspiration), dépassements et intersections (quand vous n'êtes pas prioritaire, quand vous êtes prioritaire, le dépassement de véhicules encombrants), négocier un virage (visibilité, vitesse, trajectoire).

Radioguidage durant la formation pratique, consignes de sécurité.

Remise de l'attestation.

A2 VERS A : Séquence 2 : maniabilité hors circulation – durée 2 heures – sur une aire fermée à la circulation (présentiel).

S'adapter à un nouveau véhicule et comprendre la nécessité d'anticiper et d'adapter son comportement pour éviter la gestion de situations dangereuses. Explications et travail sur :

- . les situations de changements de direction à droite et à gauche,
- . le freinage
- . les techniques d'inclinaison.

A2 VERS A : Séquence 3 – circulation et clôture de la formation – durée 3 heures – sur les aires ouvertes à la circulation (présentiel).

Pendant cette phase, vous serez amené à conduire

- En ville ;
- En rase-campagne ;
- Sur autoroute,
- De nuit (leçons prises en hiver).

Réalisation d'un audit de la conduite de l'élève, principalement axé sur la perception, l'analyse, la prise de décision et l'action : bilan de la prestation.

Clôture de la formation, échanges et bilan et remise de l'attestation dans l'attente du titre de conduite européen.

S.A.R.L. « CARREAUX'LYNE »

Les Tertiales Espace Philippa de Hainaut 154, Boulevard Harpignies – 59300 VALENCIENNES

Tél : 03.27.49.84.15 – 07.88.20.04.42 – 06.71.08.32.65

E-Mail : carreaux.lyne@yahoo.fr – Web : www.carreauxlyne.com

Siret : 40527158600019 – Agrément Préfectoral E0305915450 – Code APE NAF : 8553Z

Déclaration d'Activité de Prestataire de Formation N° 31 59 08798 59

PARCOURS DE FORMATION CATEGORIE AM DU PERMIS DE CONDUIRE (CYCLOMOTEUR OU QUADRICYCLE LEGER A MOTEUR)

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité et de la motivation.

Le parcours qui vous est proposé vous permettra d'adopter des comportements conformes à la sécurité routière dans la relation avec les autres usagers de la route. Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et le comportement des conducteurs est un élément primordial en termes de sécurité routière. La conduite d'un véhicule doit être envisagé comme une activité citoyenne qui privilégie les attitudes de respect dans le partage de la route entre les différentes catégories d'usagers.

Parcours de formation

Votre formation à la conduite d'un cyclomoteur ou d'un quadricycle léger à moteur est d'une durée totale de huit heures au moins. Elle comprend cinq séquences théoriques et pratiques au cours desquelles vous allez travailler sur des connaissances et des compétences avec l'aide de votre enseignant de la conduite et de la sécurité routière mention deux roues titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Cette formation pourra être suivie, soit dans les locaux de l'école de conduite (présentiel) pour la partie théorique avec supports pédagogiques (cours AM sur box, DV-D, livret AM) (cours individuels) soit sur une aire fermée à la circulation (présentiel) pour la partie hors circulation avec le véhicule de l'école de conduite, soit sur les aires ouvertes à la circulation pour la partie circulation (présentiel) avec le véhicule de l'école de conduite (cours individuels).

Séquence 1 : ECHANGES SUR LES REPRESENTATIONS INDIVIDUELLES – durée 30 minutes

Expression et échanges sur le respect des règles : - signalisation ; règles de circulation.

Expression et échanges sur des grandes thématiques de sécurité routière : vitesse ; consommation d'alcool ou d'autres produits ; utilisation de distracteurs.

Echanges sur l'influence du comportement des autres sur son propre comportement de conducteur.

**Critère 3.1 – Label Qualité d'Etat des
Formations délivrées par les écoles de
Conduite.**

.../...

Séquence 2 : FORMATION A LA CONDUITE HORS CIRCULATION – durée minimale 1 heure

Les équipements obligatoires et indispensables à la conduite d'un cyclomoteur : leurs rôles.

La connaissance des principaux organes du véhicule : cyclomoteur ou quadricycle.

Les contrôles indispensables du véhicule pour l'entretien et le maintien de la sécurité.

La maîtrise technique du véhicule hors circulation : Position de conduite (bras, dos, jambes, pieds et mains), réglage du ou des rétroviseur(s) – Pour le quadricycle, réglage du siège, du volant et des rétroviseurs – Démarrage et arrêt du véhicule – Pour les cyclomoteurs : maintien de l'équilibre et de la stabilité en ligne droite (exercices sans et avec passager) – Ralentissement, freinage et immobilisation du véhicule – Pour les cyclomoteurs, maintien de l'équilibre et de la stabilité – Tourner à droite et à gauche, réalisation de virages et de demi-tours (importance du regard). Pour les cyclomoteurs, exercices sans et avec passager. Maintien de la stabilité – Manœuvres de freinage et d'évitement.

Séquence 3 : CODE DE LA ROUTE – durée 30 minutes

La signalisation verticale et horizontale : connaître la signalisation et comprendre son rôle.

Les règles de circulation, connaître les principales règles et comprendre leur rôle : Positionnement du véhicule sur la chaussée en ligne droite, virage et changement de direction – Franchissement d'intersections et régime de priorité.

Séquence 4 : FORMATION A LA CONDUITE SUR LES VOIES OUVERTES A LA CIRCULATION PUBLIQUE – durée minimale 3 heures

Démarrer le cyclomoteur ou le quadricycle léger à moteur qu'il soit déjà ou non dans la circulation : s'insérer en sécurité dans la circulation – Prendre en compte la vitesse des autres véhicules et s'assurer d'être bien vu.

Ralentir et immobiliser le cyclomoteur ou le quadricycle léger à moteur qu'il soit déjà ou non dans la circulation ou pour la quitter : - freinage et pour le cyclomoteur, maintien de la stabilité – arrêt et départ en circulation (feux, stop) – ralentir pour quitter la circulation et s'arrêter.

S'arrêter et stationner avec un cyclomoteur ou avec un quadricycle léger à moteur : - Précautions à prendre avant de s'arrêter ou de stationner – précautions à prendre pour s'insérer dans la circulation à la suite d'un arrêt ou d'un stationnement – pour les quadricycles : stationner en bataille, en épi et en créneau.

Rechercher les indices utiles : signalisation, clignotants, trajectoire, regard des autres usagers.

Adapter l'allure en fonction de ses capacités, des possibilités du véhicule, de la signalisation, de la réglementation et des situations rencontrées (autres usagers, configuration des lieux, visibilité).

Apprécier et maintenir les distances de sécurité latérales et longitudinales en toutes circonstances.

Négocier un virage. Adopter une trajectoire de sécurité.

Choisir la position sur la chaussée : - en ligne droite, en virage, en situation de croisement ou de dépassement – en tenant compte de la signalisation verticale et horizontale (marquages au sol, voies réservées) – en intégrant les particularités des autres véhicules, notamment les véhicules lourds (gabarit, angles morts).

Franchir les différents types d'intersections : - détecter et identifier le type d'intersection – évaluer la visibilité – adapter sa vitesse – respecter les règles relatives aux ordres de passage – s'arrêter le cas échéant et repartir – dégager une intersection.

Critère 3.1 - Label Qualité d'Etat des Formations délivrées par les écoles de conduite.

.../...

Changer de direction : - observer et analyser l'environnement – avertir de son intention – se placer. Tenir compte des particularités des autres véhicules, notamment les véhicules lourds (gabarit, angles morts) – Adapter sa vitesse – Respecter les règles de priorité – Dégager l'intersection.

Séquence 5 : SENSIBILISATION AUX RISQUES – durée minimale 1 heure. Cette séquence doit avoir lieu en présence de au moins l'un des parents de l'élève mineur ou de son représentant légal.

En fonction des profils identifiés, quatre thématiques, parmi les suivantes, sont traitées :

- 1 Les risques spécifiques à la conduite des cyclomoteurs et des quadricycles légers à moteur et les cas d'accidents les plus caractéristiques impliquant ces véhicules.
- 2 Les conséquences d'un défaut d'entretien du véhicule sur la sécurité et l'environnement (pollution atmosphérique et pollution sonore).
- 3 Les risques dus au débridage : rappel de la réglementation et conséquences sur la sécurité et l'environnement (pollution atmosphérique et pollution sonore).
- 4 Les produits psychoactifs et la conduite : statistiques, consommation, effets.
- 5 La vitesse et ses conséquences sur la conduite : équilibre, adhérence, force centrifuge, freinage.
- 6 La prise en compte des autres usagers vulnérables : piétons, cyclistes, motocyclistes.
- 7 L'influence et la pression des pairs sur le comportement du futur conducteur.

Pendant la phase circulation, vous serez amené à circuler :

- En ville ;
- En rase-campagne.

La formation théorique et pratique (hors circulation et circulation) (cours individuel), pourra être suivie du Lundi au Samedi : horaires – Lundi 8 H à 12 H et 14 H à 19 H – Mardi 8 H à 12 H et 14 H à 20 H – Mercredi 8 H à 12 H – Jeudi 8 H à 12 H et 14 H à 20 H – Vendredi 8 H à 12 H et 14 H à 19 H – Samedi 8 H à 14 H.

Les observations et conseils de l'enseignant de la conduite et de la sécurité routière sont à l'attention de l'élève et des ses parents ou de son représentant légal, s'il est mineur. Ces observations visent à faire un point sur l'acquisition des compétences sur lesquelles vous avez travaillé pendant la formation. Elles sont accompagnées de conseils de l'enseignant de la conduite et de la sécurité routière, à l'attention de l'élève, pour la suite de son parcours en autonomie.

S.A.R.L. « CARREAUX'LYNE »

Les Tertiales Espace Philippa de Hainaut 154, Boulevard Harpignies 59300 VALENCIENNES

Tél : 03.27.49.84.15 – 07.88.20.04.42 – 06.71.08.32.65

E-Mail : carreaux.lyne@yahoo.fr – Web : www.carreauxlyne.com

<https://auto-ecole.codesrousseau.fr/annuaire-auto-ecoles/valenciennes/auto-moto-ecole-carreaux-lyne/10610>

LIENS PAGE INTERNET

www.carreauxlyne.com

<https://auto-ecole.codesrousseau.fr/annuaire-auto-ecoles/valenciennes/auto-moto-ecole-carreaux-lyne/10610>

Critère 3.1 – Label Qualité d'Etat des
Formations délivrées par les écoles de
Conduite



S.A.R.L. « CARREAUX'LYNE »

Les Tertiales Espace Philippa de Hainaut – 154, Boulevard Harpignies – 59300 VALENCIENNES

Tél : 03.27.49.84.15 – 07.88.20.04.42 – 06.71.08.32.65

E-Mail : carreaux.lyne@yahoo.fr – Web : www.carreauxlyne.com

Siret 40527158600019 – Agrément Préfectoral E0305915450 – Code APE NAF 8553Z

Déclaration d'Activité de Prestataire de Formation N° 31 59 08798 59

CODES ROUSSEAU
AUTO ECOLE CARREAUX'LYNE
CARREAUX'NATHALIE

ACCUEIL
ELÈVES
ABONNEMENTS
PassRousseau
ClassRousseau Elève
PLANNING
FORMATEURS
BUREAUX
Créer un bureau

RÉSULTATS
Résultats par élève
Séances passées
Séances en cours
Créer une séance

AVIS
ROUSSEAU INFO SERVICE
MA COM'

AVIS > AUTO MOTO ECOLE CARREAUX'LYNE

Résultats et statistiques

4.6/5 30 avis
Dernier avis : 26/06/2021

Vos premières visites à notre auto-école (4.6/5)

22 5 0 0 0

- 5 étoiles
- 4 étoiles
- 3 étoiles
- 2 étoiles
- 1 étoile

- 4.8 Avez-vous été bien accueilli(e) ? (courtoisie, disponibilité...)
- 4.6 Avez-vous trouvé les locaux agréables ? (décoration, confort, propreté...)
- 4.8 Les renseignements fournis ont-ils été clairs ? (présentation des formateurs, des méthodes d'enseignement...)
- 4.7 Êtes-vous satisfait(e) de votre contrat de formation ? (renseignements, précision...)

Votre formation au code (4.6/5)

15 6 2 0 0

- 5 étoiles
- 4 étoiles
- 3 étoiles
- 2 étoiles
- 1 étoile

- 4.6 Comment jugez-vous la qualité de l'enseignement reçu ? (spécialité des enseignants, intérêt des cours théoriques, suivi de votre progression...)
- 4.6 Êtes-vous satisfait(e) des outils de formation théorique utilisés par votre auto-école ? (livre, site/app, tests en salle...)
- 4.7 Avez-vous été bien conseillé(e) pour l'examen ? (prise en charge du dossier administratif, assistance, accompagnement à l'examen...)

Votre formation à la conduite (4.9/5)

29 5 0 0 0

- 5 étoiles
- 4 étoiles
- 3 étoiles
- 2 étoiles
- 1 étoile

- 4.5 Êtes-vous satisfait(e) de la gestion des prises de rendez-vous ? (créateurs disponibles, points de rendez-vous, fréquence des leçons...)
- 4.9 Que pensez-vous de l'équipement utilisé par votre auto-école ? (véhicules, outils de suivi de votre formation...)
- 4.8 Comment jugez-vous la qualité de l'enseignement reçu ? (méthode d'enseignement, relations avec votre formateur, efficacité de l'apprentissage...)
- 4.8 Avez-vous été bien conseillé(e) pour l'examen ? (prise en charge du dossier administratif, assistance, accompagnement à l'examen...)

Derniers avis

Cette certification est délivrée par AFNOR Certification, organisme certificateur indépendant, après un examen complet du service proposé et de notre organisation. La certification NF Service apporte la preuve que notre service respecte les exigences liées dans un cahier des charges précis. Elle est délivrée à nos clients pour leur rassurer sur la qualité des services proposés et distinguer les services sérieux, fiables, et de qualité.

4 d'infos sur la certification de notre processus

Codes Rousseau s'engage sur la qualité !
Depuis le 6 septembre 2016, le processus de collecte, de modération et de restitution des avis en ligne de consommateurs de Codes Rousseau est certifié (NF-SERVICE).

AFNOR CERTIFICATION
NF SERVICE
GESTION DES AVIS
www.marque-nf.com

Critère 7.1 – Label Qualité d'Etat des Formations délivrées par les écoles de Conduite

.../...

Formez-vous au code de la route | Les critères - Codes Rousseau | Easysystème | Mon Drive - Googl... | Boutique Pro Codes... | LABEL CODES ROU...

Applications | Yahoo Mail | CRM LOLO | ELGEAWEB | FORMAPRO | EASYPRATIQUE | Easysystème | Accueil - Codes Ro... | Liste de lecture

CODES ROUSSEAU
AUTO ECOLE CARREAUX LYNE
CARREAUX NATHALIE

ACCUEIL
ELÈVES
ABONNEMENTS
PassRousseau
ClassRousseau Eleve
PLANNING
FORMATEURS
BUREAUX
Créer un bureau
RÉSULTATS
Résultats par élève
Séances passées
Séances en cours
Créer une séance
AVIS

ROUSSEAU INFO SERVICE
IMA COM

Je donne un très bon retour de cette auto et moto-école avec Christine au secrétariat et Nathalie comme monitrice moto. J'ai beaucoup apprécié la compétence, les conseils et la bienveillance de Nathalie pour la réussite de mon permis moto.

Signaler ce commentaire

RENAUD M.
samedi 26 juin 2021 à 11:44
★★★★★

Un grand merci Renaud. Bonne conduite en faisant très attention à vous.
L'équipe de l'auto-moto-école CARREAUX LYNE

Fabrice C.
vendredi 25 juin 2021 à 22:29
★★★★★

Merci beaucoup Fabrice. Gardez une bonne conduite.
L'équipe de l'auto-moto-école CARREAUX LYNE

ETIENNE A.
jeudi 24 juin 2021 à 00:26
★★★★★

un grand merci de la part de toute l'équipe

AUTO ECOLE CARREAUX LYNE
mardi 29 juin 2021 à 10:43

AUTO ECOLE CARREAUX LYNE
mardi 29 juin 2021 à 10:44

AUTO ECOLE CARREAUX LYNE
jeudi 24 juin 2021 à 14:57

mercredi 23 juin 2021 à 22:50

Taper ici pour rechercher

12:14 30/06/2021
14°C Pluie fine

S.A.R.L. « CARREAUX'LYNE »

Les Tertiales Espace Philippa de Hainaut – 154, Boulevard Harpignies – 59300 VALENCIENNES

Tél : 03.27.49.84.15 – 07.88.20.04.42 – 06.71.08.32.65

E-Mail : carreaux.lyne@yahoo.fr – Web : www.carreauxlyne.com

Siret 40527158600019 – Agrément Préfectoral E0305915450 – Code APE NAF 8553Z

Déclaration d'Activité de Prestataire de Formation N° 31 59 08798 59

Nous possédons une page internet par le biais du CLUB ROUSSEAU dont voici l'adresse URL

Lien URL : <https://auto-ecole.codesrousseau.fr/annuaire-auto-ecoles/valenciennes/auto-moto-ecole-carreaux-lyne/10610>

S.A.R.L. << CARREAUX'LYNE >>

Les Tertiales

Espace Philippa de Hainaut

154, Boulevard Harpignies

59300 VALENCIENNES

Tel : 03.27.49.84.15

07.88.20.04.42 - 06.71.08.32.65

E-Mail : carreaux.lyne@yahoo.fr

Web: www.carreauxlyne.com

Siret: 40527158600019

Agrement Prefectoral 0305915450

Code APE NAF: 8553Z

Declaration d'Activite de

Prestataire de Formation N° 31 59 08798 59

ATT E S T A T I O N S U R L ' H O N N E U R

Nous soussignes, la S.A.R.L << CARREAUX'LYNE >> dont le siege social est situe aux Tertiales Espace Philippa de Hainaut 154, Boulevard Harpignies 59300 VALENCIENNES, representee par Mademoiselle CARREAUX Nathalie, Gerante, attestons sur l'honneur mettre en place des modalites de recueil des appreciations des financeurs et de l'equipe pedagogique.

FAIT POUR FAIRE VALOIR CE QUE DE DROIT,

A VALENCIENNES,

LE 26 MAI 2021.

**S.A.R.L. << CARREAUX'LYNE >>,
Mademoiselle CARREAUX Nathalie,
Gerante,**

*carreaux
Nathalie*

Auto-Moto / Ecole "CARREAUX'LYNE" Boulevard Harpignies 59300 VALENCIENNES N° Siret 405 271 586 00019 N° Prefectoral 300 59 15 450 Tel. 03.27.46.34.34
--

*Critere 7.2 - Label Qualite d'Etat des
Formations delivrees par /es ecoles de
Conduite.*

S.A.R.L. << CARREAUX'LYNE >>

Les Tertiales

Espace Philippa de Hainaut

154, Boulevard Harpignies

59300 VALENCIENNES

Tel: 03.27.49.84.15

Tel: 07.88.20.04.42 - 06.71.08.32.65

E-Mail: carreaux.lyne@yahoo.fr

Web: www.carreauxlyne.com

Siret: 40527158600019

Agrement Prefectoral E0305915450

Code APE NAF: 8553Z

Declaration d'Activite de

Prestataire de Formation N° 31 59 08798 59

ATT E S T A T I O N S U R L ' H O N N E U R

Nous soussignes, la S.A.R.L. << CARREAUX'LYNE >> dont le siege social est situe aux Tertiales Espace Philippa de Hainaut 154, Boulevard Harpignies 59300 VALENCIENNES, representee par Mademoiselle CARREAUX Nathalie, Gerante, attestons sur l'honneur

Exploiter /es avis certifies par un organisme tiers independant, recueillis de maniere electronique, des eleves et mettre en place un processus d'amelioration continue;

Rendre disponible, aupres des eleves qui en font la demande, Jes avis rendus.

**FAIT POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT,
A VALENCIENNES,
LE 26 MAI 2021.**

**S.A.R.L. << CARREAUX'LYNE >>,
Mademoiselle CARREAUX Nathalie, Gerante,**



**Critere 7.3- labe/ Qualite d'Etat des
Formations delivrees par Jes ecoles de
Conduite**

S.A.R.L. << CARREAUX'LYNE >>

Les Tertiales

Espace Philippa de Hainaut

154, Boulevard Harpignies

59300 VALENCIENNES

Tel: 03.27.49.84.15

07.88.20.04.42- 06.71.08.32.65

E-Mail: carreaux.lyne@yahoo.fr

Web: www.carreauxlyne.com

Siret: 40527158600019

Agrement Prefectoral E0305915450

Code APE NAF: 8553Z

Declaration d'Activite de

Prestataire de Formation N° 31 59 08798 59

ATT E S T A T I O N S U R L ' H O N N E U R

Nous soussignes la S.A.R.L. << CARREAUX'LYNE >> dont le siege social est situe aux Tertiales Espace Philippa de Hainaut 154, Boulevard Harpignies 59300 VALENCIENNES, representee par Mademoiselle CARREAUX Nathalie, Gerante, attestons sur l'honneur, decrire les modalites de traitement des reclamations de toutes les parties prenantes.

**FAIT POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT,
A VALENCIENNES,
LE 26 MAI 2021.**

**S.A.R.L. << CARREAUX'LYNE >>,
Mademoiselle CARREAUX Nathalie, Gerante,**

*Carreaux
Nathalie*



**Critere 7.4 - Label Qualite d'Etat des
Formations delivrees par /es eco/es de
Conduite.**

S.A.R.L. « CARREAUX'LYNE »

Les Tertiales Espace Philippa de Hainaut 154, Boulevard Harpignies 59300 VALENCIENNES

Tél : 03.27.49.84.15 – 07.88.20.04.42 – 06.71.08.32.65

E-Mail : carreaux.lyne@yahoo.fr – Web : www.carreauxlyne.com

Siret : 40527158600019 – Agrément Préfectoral E0305915450 – Code APE NAF : 8553Z

Déclaration d'Activité de Prestataire de Formation N° 31 59 08798 59

PLAN GESTION DES RECLAMATIONS

En cas de réclamation, nous renseignons notre registre...

Réception d'une réclamation

Lorsque nous recevons une réclamation, nous devons renseigner notre registre des réclamations en précisant : le nom du client, la date de réception de la réclamation, l'objet de la réclamation, le contrat, produit ou service visé par la réclamation, les intervenants autres que le professionnel, les personnes visées par la réclamation.

Accuser réception de la réclamation

Nous disposons de 10 jours à compter de la réception de la réclamation pour en accuser réception au client ou y répondre immédiatement.

Nous devons mettre à jour notre outil de suivi des réclamations en indiquant la date à laquelle nous avons accusé réception de la réclamation et veiller à son traitement dans les délais impartis.

Répondre à la réclamation

Nous devons tenir le client informé du déroulement du traitement de sa réclamation et lui répondre dans un délai de 2 mois à compter de la réception de la réclamation. Si, dans notre réponse apportée à la réclamation, nous rejetons totalement ou partiellement la demande du client, nous devons lui indiquer les voies de recours dont il dispose. La personne qui va répondre à la réclamation doit disposer d'un niveau de qualification suffisant (elle doit avoir une bonne connaissance des produits, services, contrats...) et du niveau d'habilitation nécessaire (exemple : pour la signature des courriers ou les gestes commerciaux consentis).

Nous devons mettre à jour notre outil de suivi des réclamations en indiquant la date et la réponse apportés à la réclamation ainsi que les dysfonctionnements identifiés.

PERFORMER NOTRE PRATIQUE PROFESSIONNELLE

A partir des réclamations reçues et des dysfonctionnements, manquements ou mauvaises pratiques identifiés, nous devons déterminer et mettre en œuvre les actions correctives.

Critère 7.4 – Label Qualité d'Etat des Formations délivrées par les écoles de Conduite.